

LE BIEN PUBLIC

ORGANE DU RÉVEIL TRIFLUVIEN.

51

34e ANNEE — N° 2

TROIS-RIVIERES, JEUDI, 15 JANVIER 1942

5 sous la copie

L'immoralité de l'égoïsme

La rengaine commence à être connue. "Logement à louer — Pas d'enfants".

"Pas d'enfants". Voici le dernier cri de l'égoïsme, et de l'égoïsme le plus immoral qui se puisse concevoir. Ce cri, nous le trouvons désormais dans les petites annonces classées des journaux.

On ne veut pas d'enfants. Cela gêne. Pensez que cela fait un joli tapage, des enfants! Cela s'entend d'un étage à l'autre. Et que de petits dommages à la propriété!

Toujours est-il que des enfants, on n'en veut pas et le plus sûr de n'en pas voir est de le faire savoir par l'annonce dans les journaux.

Pères de famille qui avez de nombreux enfants, où trouvez-vous désormais à les loger? De plus en plus rares sont les propriétaires de maison de rapport qui les acceptent. De plus en plus rares sont les locataires qui comprennent leur rôle social. Déjà votre situation est difficile. Vous pouvez toujours forcer à peu près toutes les portes, si vous êtes prêts à verser beaucoup d'argent pour soutenir la gageure.

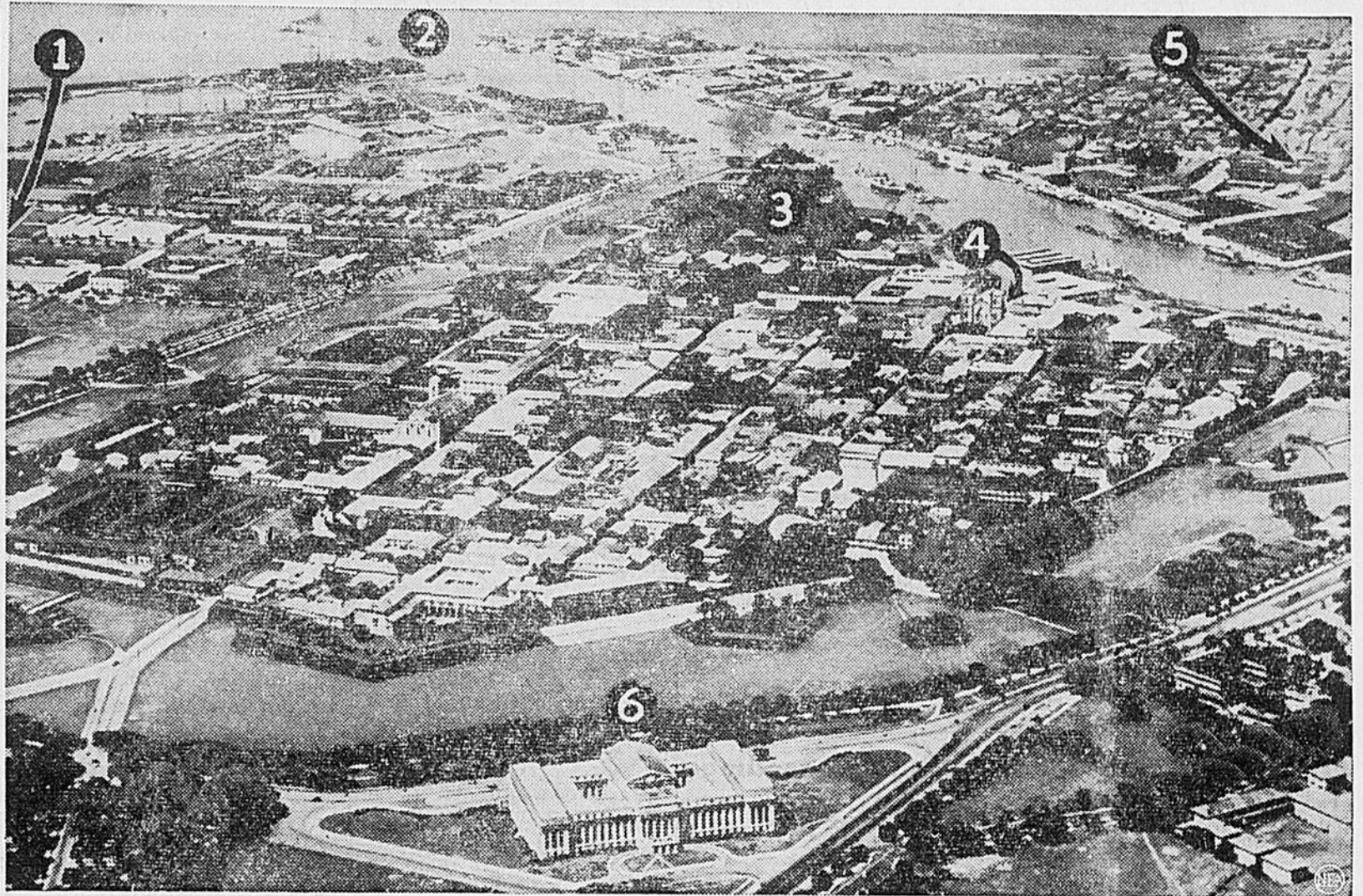
Mais si vous n'avez que beaucoup d'enfants et pas beaucoup d'argent, où logerez-vous votre famille, ce printemps, vous, "les éternels déménageurs"?

C. M.

L'oeuvre admirable de l'abbé Bourgeois

L'abbé Bourgeois ne manque pas d'admirateurs. L'oeuvre immense qu'il a édifiée à coup de travail et de persévérance, son tempérament d'apôtre social servi par un enthousiasme généreux, lui ont valu bien des louanges et des témoignages d'encouragement concret. Aujourd'hui, l'oeuvre de l'assistance à l'enfant sans soutien de notre diocèse est connue de toute la province. Il arrive même qu'elle sert de modèle à de plus anciens organismes soucieux de se rajeunir en augmentant leur efficacité.

Aujourd'hui le travail de M. l'abbé Bourgeois et de ses collaborateurs ne se borne pas seulement à l'enregistrement et au classement des orphelins, d'après les institutions où ils sont hospitalisés. Cette méthode statistique a été améliorée et précisée. Ce



La terreur règne à Manille tombée entre les mains des Japonais. Les blancs sans distinction y sont persécutés d'odieuse façon. Les soldats de l'empire du Soleil Levant, avant de s'emparer de la capitale des Philippines, l'avaient sauvagement bombardée après qu'elle eût été déclarée ville ouverte. Les numéros indiquent (1) le port et les quais, cibles spécialement visées; (2) l'embouchure de la rivière Pasig; (3) le fort Santiago, rasé après avoir été abandonné par les troupes américaines; (4) l'église de Saint-Domingue, endommagée par les bombes; (5) le district des affaires de Manille, également en ruines; (6) le parlement avec, à l'arrière, un parc magnifique. La partie emmurée de la cité, désignée sous le nom de Intramuros, contenait plusieurs immeubles historiques irremplaçables. Les dommages s'élèvent à plusieurs millions de dollars.

Sur le chemin de la gérance

I Expérience des autres villes

En 1941, dix-huit villes ont opté pour la gérance municipale.

En 1941, également, sur cinq villes où l'on a voté sur l'abandon de la charte "par gérant", cinq ont voté pour la conserver.

Aux dernières nouvelles 543 villes sont administrées par système de gérant.

Des milliers de contribuables, d'un bout à l'autre de l'Amérique du Nord, trouvent qu'il n'est pas si mauvais de confier l'administration de la chose publique à des administrateurs de métier. Eh! ma foi, les faits les plus éloquents leur donnent raison. Ces villes administrées par gérant ne tardent pas à surclasser leurs voisines.

Trois-Rivières, qui est endettée à la moitié de son avoir, n'a pas cru devoir s'enfoncer plus avant. Dans un sursaut d'énergie, l'électorat a élu des hommes qui promettaient un changement et un renouveau. Ce maire et ces conseillers municipaux n'ont pas failli à leur parole. Sait-on

C. M.

bien le travail qu'ils ont dû jusqu'ici s'imposer pour préparer les voies? Et pourtant, il est encore des gens pour maugréer. Heureusement c'est le petit nombre et le gérant, qui viendra bientôt se mettre à la disposition de nos législateurs, pourra compter sur la faveur de l'immense majorité de tous ceux qui ont des biens et un avenir à protéger.

II La charte: un énoncé de principes

Le maire Rousseau a confié à MM. Alarie, Lamy et Poliquin le soin de s'occuper de la nouvelle charte.

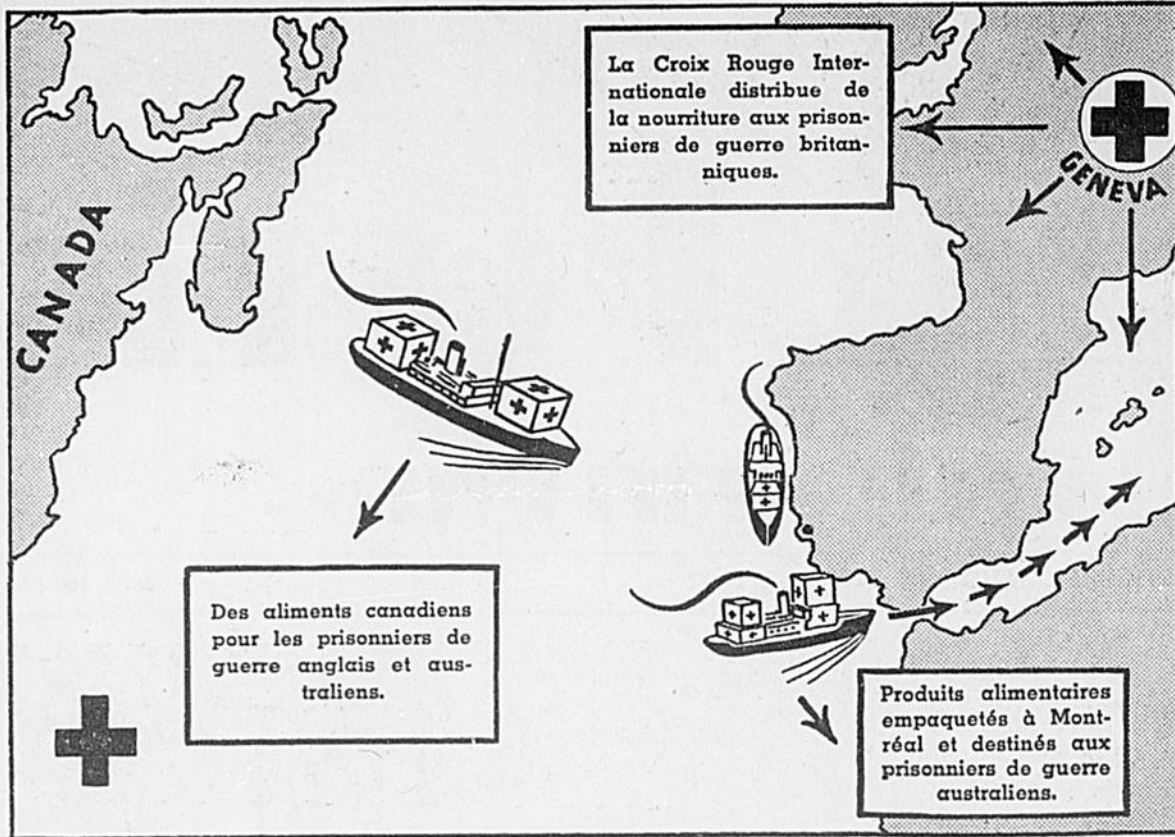
Ces messieurs se sont courageusement mis à l'oeuvre. Mais que leur tâche est difficile! Comment départager le bon et le mauvais dans ce fouillis de règlements d'un sens parfois contradictoire ou d'un effet périmé? Est-ce que le mieux ne serait pas de rejeter ce brouillon et de mettre tout de suite au propre des idées nouvelles. On pourra, sans grands résultats, perdre un temps précieux à vouloir rajeunir une vieille charte qui

porte déjà à chaque page des coups de ciseaux. Depuis le temps qu'elle règne, la bonne vieille a fait son temps.

Le triumvirat chargé de rédiger la nouvelle charte se doit de la faire dans un nouvel esprit. On croit savoir que le nouveau document ne sera pas bien volumineux, mais laconique, concis, réduit à ses proportions essentielles, et s'inspirant en cela de la charte modèle rédigée par des experts, les gérants municipaux, et qui est en quelque sorte un comprimé des meilleures chartes actuellement en usage dans l'Amérique du Nord.

Une révolution, même pacifique, est impossible sans une refonte de la constitution. La réforme municipale, si vraiment elle a lieu, doit d'abord se manifester dans les principes, et la constitution ne devrait pas être autre chose qu'une déclaration de principes. Les détails administratifs n'important pas aux contribuables, il faut d'ailleurs ne pas les inclure dans la charte, afin de laisser à l'organisme municipal la capacité de s'améliorer et d'évoluer.

Il appert que ces idées sont celles des trois membres du comité de la charte. La charte sera l'esprit et les multiples (Suite à la page 12)



La Croix-Rouge a expédié 7,601,000 livres d'Aliments aux prisonniers de guerre pendant 1941

Si l'on considère tous les aspects de la présente guerre mondiale, il peut sembler presque impossible d'expédier de deux centres d'emballage du Canada, 7,601,000 livres d'aliments aux prisonniers britanniques, australiens, néo-zélandais et canadiens internés dans des camps militaires de concentration à travers toute l'Europe déchirée; c'est pourtant ce que la Société Canadienne de la Croix-Rouge a accompli, durant l'année 1941.

A un rythme qui a maintenant atteint 247.500 livres par semaine, cette oeuvre humanitaire a été rendue possible grâce à la Croix-Rouge Internationale, à Genève, Suisse, qui s'est chargée, durant l'année dernière, de distribuer 691,000 colis aux prisonniers de guerre. Ces colis sont actuellement emballés à Montréal à raison de 10,000 par semaine, et, à Toronto, à raison de 12.500 par semaine. Chaque colis pèse environ 11 livres.

Législation qui cause un véritable gaspillage de vivres

Les amendements à la loi des Liqueurs sont maintenant en vigueur depuis plusieurs mois. Quoi qu'on ait pu dire ou écrire à la louange de cette législation, il est reconnu que le public, en général, ne cache pas son mécontentement, surtout à l'égard du repas de quarante cents.

Cette réglementation a occasionné un formidable gaspillage de vivres, en un temps où l'on demande aux gens de se rationner et de pratiquer en tout la plus stricte économie. Un autre résultat néfaste est la recrudescence marquée des "blind pigs" et des débits clandestins qui échappent à tout contrôle.

Il est d'ailleurs à remarquer que cette législation n'a pas favorisé la tempérance. Bien au contraire, car la consommation des boissons fortes a augmenté. La seule différence est que l'on boit maintenant sur les grandes routes ou en des lieux suspects, où la police n'exerce aucune surveillance.

A tout cela, faut-il encore ajouter la menace constante pour notre jeunesse du commerce des stupéfiants.

Cette façon absurde de régler

le commerce des boissons alcooliques a été mise à l'essai dans bien des pays, mais partout, de telles mesures se sont révélées inefficaces et ont dû, par la suite, être révoquées.

Toute personne honnête réprouve le dévergondage et la licence, et il est évident que des mesures doivent être prises pour remédier à un tel état de choses. Encore faut-il cependant que de telles mesures soient conformes au bon sens et basées sur l'expérience.

N'importe qui peut faire des lois, mis il appartient au sage de concevoir et de rédiger une législation qui tient compte des besoins de la majorité des citoyens d'un pays.

Il est indéniable que les législateurs sont souvent en butte aux manigances d'une minorité qui sait toujours choisir le moment psychologique, quitte ensuite à se récuser pour faire pression sur nos gouvernants afin d'obtenir des lois favorables à ses vues. De telles lois, dont notre législation actuelle des liqueurs est un exemple typique, s'avèrent toujours futiles et inopérantes.

Jean-René LeRoy.

Pour l'union des peuples dans l'unité de l'Eglise

Depuis 1916, grâce à l'intervention de Benoit XV, une octave de prières se fait par toute l'Eglise, du 18 janvier, fête de la Chaire de Saint-Pierre à Rome, au 25 janvier, fête de la conversion de Saint Paul, en faveur de l'unité chrétienne. S. S. Pie XII, à l'exemple de son prédécesseur Pie XI, attache une grande importance à cette croisade spirituelle. Il invite tous les fidèles à y prendre part. Aucune prière spéciale n'est prescrite. Il suffit d'offrir le saint sacrifice de la Messe, d'offrir les sacrifices, les prières et les bonnes oeuvres de sa journée aux intentions suivantes :

18 janvier: Union de tous les chrétiens au Siège de Pierre.

19 janvier: Retour de tous les Orientaux à l'Eglise de Rome.

20 janvier: Retour des Anglicans à l'Eglise de Rome.

21 janvier: Retour des Luthériens et les autres protestants d'Europe.

22 janvier: Retour de tous les chrétiens d'Amérique.

23 janvier: Retour des mauvais catholiques à la pratique des Sacrements.

24 janvier: Conversion du peuple juif.

22 janvier: Evangélisation de tout l'univers par le travail missionnaire.

L'enfer des sous-marins allemands

Londres.— Par permission spéciale de l'Amirauté britannique, M. Charles Graves, écrivain et psychologue, a examiné un grand nombre de sous-marins allemands retenus prisonniers en Angleterre. Il vient d'écrire un livre intitulé "Ligne de Vie", dans lequel il raconte ses observations. Les officiers des sous-marins ont les ongles marqués d'étranges stries; chacune de celles-ci s'est imprimée à la suite d'une tension nerveuse particulière. L'écrivain a également remarqué que les capitaines des sous-marins allemands ont les cheveux blancs à un âge très précoce. La tête de quelques-uns de ces hommes blanchit complètement en douze mois. Leur existence est d'ailleurs généralement très courte, surtout depuis qu'ils sont à perdre la bataille de l'Atlantique.



Le major Pierre Daviault, traducteur aux Débats de la Chambre des Communes, à Ottawa, depuis 1925, et chef-adjoint de ce service de traduction depuis l'été dernier, qui vient d'être nommé adjoint au chef du Bureau des publications françaises de l'Armée canadienne, service de traduction des manuels d'instruction militaire que dirige le colonel J.-H. Chaballe, au quartier général de la Défense nationale.

J.-A. Trudel, J.-E. Guillet

Trudel & Guillet

Notaires

x x x

Argent à prêter. Règlement de faillites et de successions. Examens de titres. Difficultés commerciales. Collection. etc.

x x x

Bureau: 306 Alexandre
Tél.: 491. Trois-Rivières.

POUR VOS SUCCESSIONS, TESTAMENTS, CONTRATS, ETC. CONSULTEZ

Alphonse Lamy

NOTAIRE

Dépositaire du greffe du notaire L. P. Mercier.

159, rue Alexandre, Trois-Rivières.

Bureau du soir, le vendredi de 7 à 8 heures.
Tél. Bureau: 35.

J. H. René de Cotret, C.G.A.

Henri Ferron, C.A.
Roland Nobert, C.A.

René de Cotret, Ferron & Cie

Auditeurs et Syndics
Comptables Licenciés

137, rue Alexandre

Trois-Rivières

JULES CARON

Architecte

324, rue Bonaventure

Tél. 720

Les Trois-Rivières

Ernest-L. Denoncourt

ARCHITECTE

1391. RUE ROYALE

Téléphone 963.

LA LAURENTIENNE

Compagnie d'Assurance-Vie

ROLAND PAILLE
Gérant de District

300, Bonaventure, Tél. 1742
Trois-Rivières.



Valère DUBOIS

1606, rue Notre-Dame
Téléphone: 620

Clavigraphes "ROYAL"

Machines à chèques,
Machines à additionner
Caisses enregistreuses

Vente - Service - Location

Trois dyspeptiques sur quatre

sont portés au découragement par une digestion trop lente et un estomac trop acide.

La nouvelle poudre "ANTACIDASAPTOL"

est préparée spécialement pour combattre la dyspepsie, les gaz, l'indigestion, les brûlements d'estomac et les rapports sûrs causés par une trop grande quantité d'acide dans l'estomac. Cette poudre fait aussi disparaître les palpitations de coeur ainsi que les maux de tête causés par une digestion trop lente.

SEUL AGENT:
LA PHARMACIE
HOULE

En face du Bureau de Poste
A votre service
140 Notre-Dame, Tél. 57
TROIS-RIVIERES



POUR VOS TRAVAUX

D'IMPRIMERIE

adressez-vous à

L'Imprimerie du Bien Public

Prix modérés. — Travail rapide.

1563, rue Royale

Tél.: 640

LE BIEN PUBLIC

HEBDOMADAIRE DU JEUDI

LES TROIS-RIVIERES, JEUDI, 15 JANVIER 1942

• Le livre de la semaine
à la
LIBRAIRIE LOISIRS

87-93 du Platon, Trois-Rivières

"LA CROIX DU CHEMIN"

L'exemplaire :

\$1.00

Frais de port en plus.

ON COOPERE

Les gens qui s'intéressent aux progrès de la coopération et de tous les mouvements coopératifs s'accordent à nous dire que les cercles d'étude font montre d'une activité jusqu'ici inconnue. Il n'est pas moins agréable de constater aussi que leur nombre ne cesse pas de croître, tellement se fait général l'intérêt qu'ils suscitent.

Il faut se réjouir de ce qu'une plus grande partie des nôtres semblent vouloir prendre en main leurs propres affaires, se renseigner parfaitement sur leurs propres problèmes. Il n'est pas jusqu'à nos citadins, gâtés par les multiples facilités qu'on leur offre à bon compte somme toute, qui ne veuillent faire quelque chose, prendre même la tête dans le mouvement. Au reste la coopération telle que nous l'entendons a pour fin d'opérer la libération économique des petites gens, des classes qui doivent le plus compter sur les autres pour satisfaire à leurs premiers besoins. Et c'est bien à la ville que cette condition se trouve le plus généralisée.

Nos cultivateurs toutefois auraient tort de se laisser devancer dans ce domaine; nous avons de multiples exemples du profit qu'ils puissent tirer de leurs études personnelles dans tous les coins où il existe des cercles. Ces organismes ont fait naître partout une confiance en soi merveilleuse, ils ont amené la solution d'un grand nombre de problèmes locaux, problèmes dont bien souvent on attendait la réponse de tout chacun, de nos gouvernements surtout.

Si la coopération intéresse fortement la classe agricole, si déjà elle a eu l'heur de lui apporter des fruits nombreux, elle est loin d'être restée au second plan chez les colons, nos cultivateurs de demain. Nous sommes à même de dire que les cercles d'étude se multiplient rapidement dans nos régions de colonisation, qu'il ne faudra peut-être pas grand temps pour qu'il en existe dans chaque colonie. Les colons y étudient leur propre affaire; les vieux ont leurs cercles, les jeunes aussi. Des progrès sensibles ont été réalisés grâce à l'esprit d'initiative que l'on a acquis dans l'étude commune.

Les organismes coopératifs, caisses populaires et coopératives, montrent à chaque année un chiffre d'affaires plus considérable. Certaines caisses en sont venues à faire des opérations importantes. Il est aussi intéressant de constater que bien des jeunes sont rendus aux postes de commande. Cette pratique nouvelle augure bien pour l'avenir. Trop longtemps nous avons vu des gens dans le désarroi quand il leur fallait, à un âge assez avancé, recueillir quelque succession lourde de responsabilités.

L'éducation à l'économie se commence en région de colonisation dès l'âge le plus tendre. Dans presque toutes les écoles de l'Abitibi, par exemple, il existe des caisses scolaires qui deviendront dans un avenir rapproché des caisses d'établissement. Il faut savoir gré aux institutrices d'accorder toute leur attention à ces organismes bienfaisants.

La coopération cependant n'aura tout à fait atteint son but que le jour où, dans chaque famille, les responsabilités seront réparties raisonnablement sur toutes les épaules, où tous et chacun des enfants prendront à l'entreprise commune une part proportionnée à leurs forces et à leurs aptitudes. Mais donnons un peu de temps à la coopération, elle parviendra sûrement à sa fin, avec le concours des équipes d'étude.

C.-E. COUTURE.

Aux petits du royaume

par

UNE RELIGIEUSE DE L'ASSOMPTION DE LA SAINTE VIERGE

Essai pratique de méthodologie catéchistique en six volumes. — Un ouvrage indispensable à la pédagogie moderne. — Deux volumes déjà parus. — La publication se poursuit. — Un ouvrage que les autorités religieuses qualifient de "somme catéchistique" et recommandent tant aux catéchistes qu'à toutes les mères chrétiennes.

Depuis longtemps nos autorités religieuses et pédagogiques réclamaient pour nos catéchistes une méthode attrayante et rationnelle, apte à vivifier l'enseignement du catéchisme dans nos écoles. On souhaitait la publication d'un ouvrage complet sur la matière catéchistique, qui ajouterait à la formation et à l'autorité de ceux qui ont la mission délicate de l'enseigner.

Tous ces vœux et toutes ces exhortations, qui font écho à une tentative de renouveau catholique, ne sont pas restés lettre morte. Une religieuse de l'Assomption, professeur de philosophie, éducatrice à l'expérience consommée et, de surcroît, écrivain au talent très délié, s'est mise à l'oeuvre et a réussi l'élaboration d'une méthode qui est un commentaire vivant du petit catéchisme des provinces, dont il détaille et approfondit le formulaire, logiquement et d'après une formule encore inusitée chez nous.

Déjà la publication de cette somme catéchistique en six volumes, sous le titre général de "AUX PETITS DU ROYAUME", a été entreprise aux Editions du Bien Public. Les deux premiers tomes en sont à peine parus que la diffusion atteint tous les milieux de l'enseignement et que parviennent à leur auteur les témoignages les plus élogieux.

Cet ouvrage vient combler une grave déficience en même temps qu'inaugurer un cycle nouveau. Trop de catéchistes, pourtant bien instruits des vérités de la religion, ne savent comment les rendre assimilables à l'intelligence de l'enfant. La difficulté suprême est de vaincre l'abstraction du formulaire, de l'éclairer sans cesse d'un commentaire lumineux et imagé dont l'effet sera d'amener l'élève à une plus intense pénétration de l'esprit même de l'Eglise.

De toute évidence, l'auteur de "AUX PETITS DU ROYAUME" a voulu transformer l'atmosphère de passivité qui, trop souvent, est celle des classes de catéchisme. En amenant l'élève à une plus intime collaboration avec le maître, elle a changé en intérêt la semi-indifférence qui parfois découle d'une phraséologie déroutante, d'une façon sèche et froide de commenter les formules. Il s'agissait d'intéresser l'imagination de l'enfant, d'adapter à un sujet abstrait ses connaissances sensorielles, en un mot de mettre son intelligence en confiance. Elle y a pleinement réussi en utilisant le procédé de la comparaison et de la métaphore dont graphiques, dessins et rappels synoptiques viennent étayer l'effet.

"AUX PETITS DU ROYAUME" est un ouvrage destiné à faire le plus grand bien pour la vivification d'un enseignement dont le catéchisme restera imprégné pour toujours. Il vient constamment en aide au catéchiste de bonne volonté, qui a compris l'importance de sa tâche. Comme tel il s'avère indispensable non seulement aux éducateurs et éducatrices, mais aussi aux mères chrétiennes, soucieuses de donner une base solide au catholicisme de leurs enfants.

La série de "AUX PETITS DU ROYAUME" sera rapidement complétée. On peut commander dès à présent les fascicules I et II déjà parus. Ils forment un tout complet en ce qu'ils couvrent toute la partie dogmatique du petit catéchisme.

"AUX PETITS DU ROYAUME", Fascicules I et II, forts volumes de 200 et 216 pages, présentés dans le format 6½ x 8½ sur papier coquille blanc, agrémentés de centaines de dessins. Prix: \$1.00 l'exemplaire.

Aux six volumes à l'usage du maître, viennent s'ajouter deux séries d'exercices pratiques pour l'élève. L'une intitulée "MON CAHIER D'ENFANT DU BON DIEU" comprend six cahiers pour les six premières années du cours. L'autre, "MON CAHIER D'ENFANT DE L'EGLISE", en comprend quatre, pour les années 7, 8, 9 et 10. Ces cahiers d'exercices pratiques sont en étroite relation avec les leçons contenues dans les volumes du maître. Présentés sous une forme attrayante et colorée, ils constituent pour l'élève un rappel et une illustration de la leçon précédente et, pour le maître, un excellent moyen de vérifier les succès obtenus.

Les fascicules de "AUX PETITS DU ROYAUME" de même que les deux séries de cahiers correspondants sont en vente à l'adresse suivante: "L'Oeuvre Catéchistique des SS. de l'Assomption de la S. V., Nicolet, P. Q." On peut dès à présent logger des commandes pour toutes les séries.

BILLET DU JEUDI

LA MALAISIE

On n'a jamais tant parlé de la Malaisie. Hier peu connu, mystérieux même, à cause de son éloignement du monde occidental, ce pays d'Asie alimente partout les conversations. Chacun le découvre pour son compte et s'étonne de l'avoir méconnu, en quelque sorte, jusqu'à ces derniers temps. Le nouvel intérêt date de l'entrée en guerre du Japon, contre l'Empire britannique et les Etats-Unis. Cet intérêt se multiplia chez nous au centuple, quand les gouvernements américain et canadien interdirent la vente de pneus d'automobiles. C'est que la guerre rend à peu près impossibles les communications avec la Malaisie, et que celle-ci produit près de la moitié du caoutchouc utilisé dans le monde. Personne n'ignore aujourd'hui que

le pays se trouve à l'extrême sud-est du continent asiatique. Il groupe les "Straits Settlements", administrés par la Couronne britannique, ainsi que neuf Etats relevant de sultans malais, mais sous protectorat anglais. Outre le caoutchouc, la principale richesse de la contrée est l'étain, produit dans la même proportion. Viennent ensuite, avec une importance moindre, la noix de coco, l'huile de palme, l'ananas.

Vu leur sens inné du commerce, les Anglais ne sous-estimèrent pas longtemps l'importance mondiale de la Malaisie. Aussi prirent-ils les moyens d'y dominer. C'est pour la protéger, en même temps que les principales routes maritimes du Pacifique, qu'ils fortifièrent Singapour, sur l'île du même nom, au sud de la péninsule et au nord de l'île beaucoup plus grande de Sumatra. La seule base navale de l'île coûta plus de \$80,000,000. Sa rade, d'une superficie de 50 milles carrés, peut

abriter à la fois les flottes de guerre anglaise et américaine. Depuis des années, 20 pour cent du revenu annuel des "Straits Settlements", furent consacrés aux fortifications de Singapour. Une large jetée relie l'île au continent, mais elle est minée et sauterait sur pression de quelques boulets. C'est en 1924 que les Anglais commencèrent de fortifier Singapour, pour eux la clef de l'Orient. Ils n'ont cessé depuis. La défense de l'île comporte tout ce qu'il existe en fait d'armements modernes, de cales-sèches, d'arsenaux, d'ateliers de réparations, d'aéroports, de réservoirs à essence, enfouis sous terre pour le plus grand nombre. Si l'Angleterre venait à perdre Singapour, le Japon aurait immédiatement accès aux Indes néerlandaises et à Bornéo, où se trouve de l'huile en quantité. Il pourrait de là fondre avec facilité sur le Dominion australien et marquer la base américaine de Pearl Harbor, aux Iles Hawaii.

En 1937, la population de la Malaisie était d'environ 5,112,000 âmes, dont 2,169,000 Malais, 2,114,000 Chinois, 755,000 Hindous. Les Européens s'y trouvaient au nombre de 28,000, dont environ 26,600 Anglais, employés sur les plantations de caoutchouc, dans les mines d'étain, les services d'administration ou d'utilités publiques. Il va sans dire que tout ce qui se rapporte à la police, à l'éducation, à la médecine, à l'agriculture et à la forêt, est aussi entre leurs mains. Du moins dans les sphères élevées. Les Malais indigènes vivent pour la plupart de l'agriculture et de la pêche. Amenés par l'immigration, les Chinois représentent 42.4 pour cent de la population et se prêtent à toutes les besognes, même les plus humbles. Certains d'entre eux, anciens "coolies", devinrent millionnaires. Quant aux Hindous, eux aussi des immigrés, ils s'occupent surtout à la production du caoutchouc, dont les plantations ne couvrent pas moins de 3,300,000 acres. On trouve encore dans le pays des Eurasiens, des Siamois et des Japonais, des Arabes. Malgré la diversité des races s'y coudoyant, les querelles sont rares et l'ordre se maintient assez facilement. Cela tient en grande partie à l'extrême richesse du pays, dont chacun veut bénéficier dans la mesure du possible. (1)

L'ILLETTE.

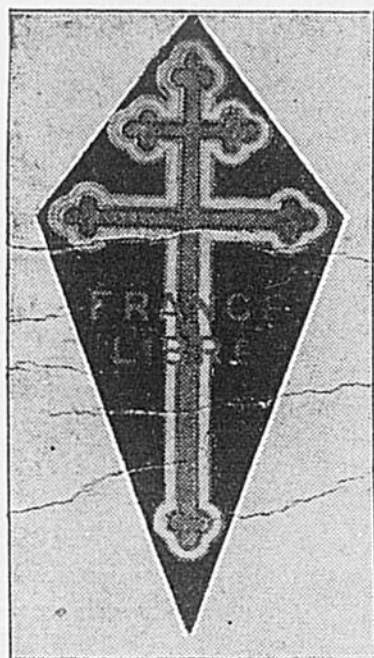
(1) Cf. "New York Times", 2-3-41; "Bulletin from Britain", no 69.

Secours aux familles des soldats

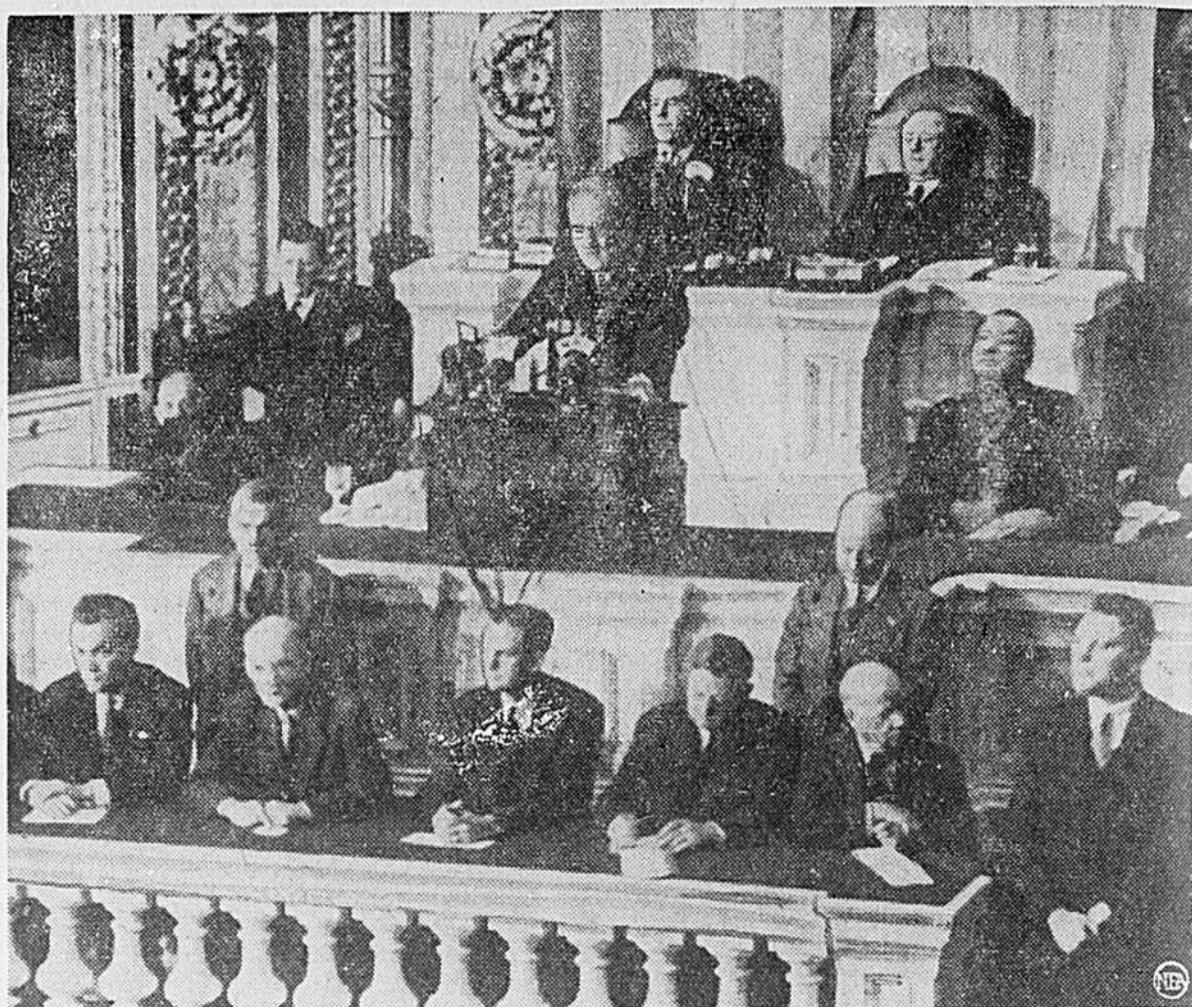
Le ministre de la Défense nationale, l'honorable M. Ralston, a annoncé la formation du Comité des administrateurs des allocations familiales dont la fonction sera d'assurer aux personnes qui sont à la charge des soldats canadiens, les secours financiers supplémentaires qui seront jugés nécessaires. Ce bureau administrera un fonds spécial qui sera connu sous le nom de Crédit supplémentaire d'allocations familiales. Il mettra sur pied, aussi rapidement que possible, des comités consultatifs régionaux qui seront chargés de recevoir les demandes des personnes à charge en difficultés financières sans qu'il y ait de leur faute, et de faire enquête sur les cas soumis. Ces comités régionaux coopéreront avec les organismes de secours locaux, de façon à se servir autant que possible des facilités déjà existantes.



Le port de Hong Kong, possession stratégique britannique, en Chine, qui vient de tomber aux mains des Japonais. Au premier plan, Victoria, capitale de la colonie. La péninsule de Kowloon, que l'on aperçoit à l'arrière-plan, était déjà aux mains de l'ennemi depuis quelque temps.



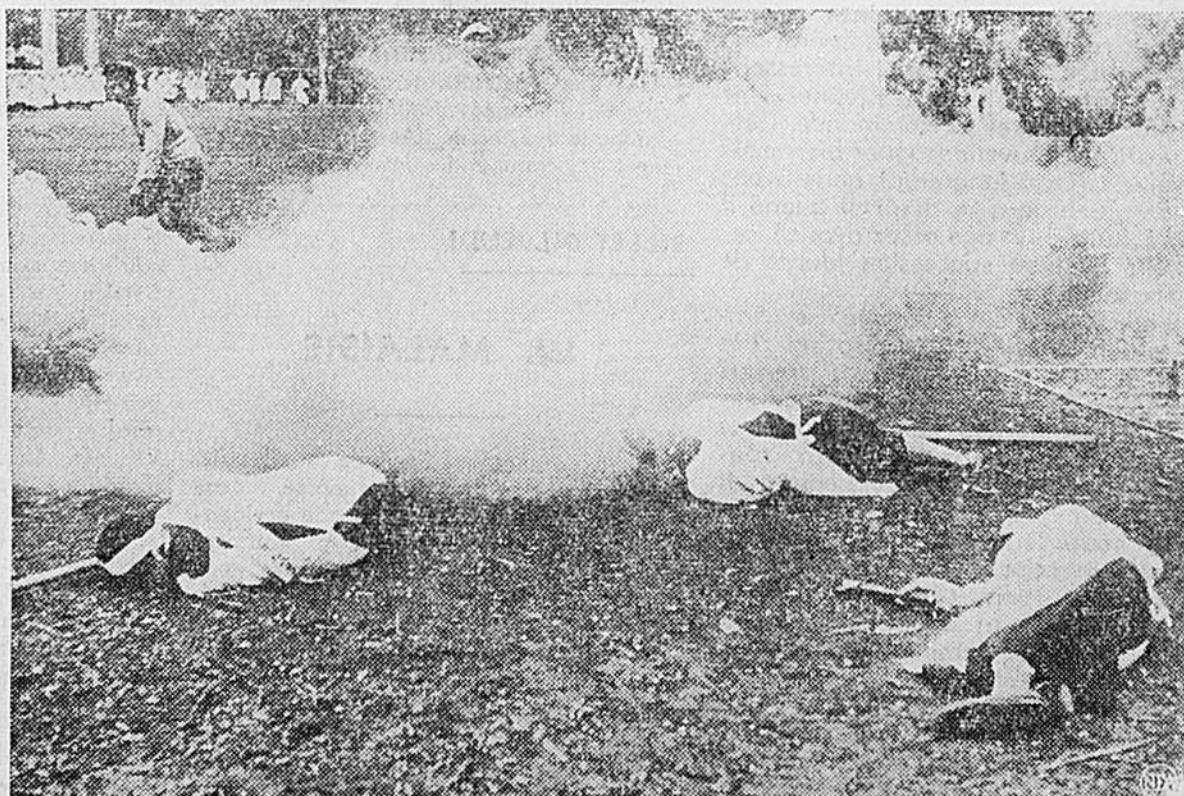
La Croix de Lorraine, choisie par le mouvement France Libre comme symbole de la résistance française, a joué un important rôle historique dans l'histoire de France. En effet, d'abord immortalisée par Jeanne d'Arc, la Croix de Lorraine était choisie comme signe de leur volonté de résistance, par les francs-tireurs qui, en 1870, faisaient le coup de feu contre l'envahisseur prussien. Après juin 1940, les soldats, les aviateurs et les marins qui ont continué de combattre sous les ordres du général de Gaulle en ont fait le symbole de leur volonté de libérer la France de la tyrannie nazie.



Voici une photo du président Roosevelt alors qu'il présentait au Congrès son rapport annuel sur la situation nationale et faisait part à l'Amérique et au monde en général du programme des Etats-Unis pour 1942, programme destiné à accumuler une vaste réserve d'outils de guerre que les démocraties tourneront contre les puissances de l'Axe. Au cours de l'année qui vient de commencer, 60,000 avions, 45,000 tanks, 20,000 canons anti-avions et 8 millions de tonnes de navires seront construits. En arrière du président on reconnaît, à gauche, le vice-président Wallace, et l'Orateur Rayburn.



Ceci est probablement la dernière photo prise des héroïques défenseurs canadiens de Hong-Kong, alors que ceux-ci pénétraient dans la ligne de défense établie dans les montagnes que l'on aperçoit à l'arrière-plan. On ne possède encore aucun renseignement exact sur l'étendue des pertes survenues au cours de cette grande bataille qui s'est terminée le jour de Noël.



Les autorités japonaises se doutent bien que les Américains ou leurs alliés leur feront payer un jour, probablement prochain, leurs bombardements sur les Philippines; et ils se préparent en conséquence. On voit ici un groupe de femmes appartenant à une organisation civile de défense jouant le rôle de victimes au cours d'une attaque simulée des gaz surTokyo.

Les anniversaires de l'année 1942

L'année 1942 marque certains anniversaires que nous croyons rappeler à l'attention des lecteurs

1492: Christophe Colomb, génois, découvre l'Amérique.

1542 — Roberval, lieutenant-général du roi, hiverne au Cap-Rouge

1592 — Jean de Fuca découvre le détroit qui porte son nom entre l'île de Vancouver et l'état de Washington

1612 — 15 octobre: Samuël de Champlain est nommé lieutenant-général de la Nouvelle-France

Naissance de Paul de Chomedey de Maisonneuve (en février) à Neuville-sur-Vaune, en France

1622 — Naissance de François de Montmorency-Laval, (30 avril) — Etienne Brûlé découvre le lac Supérieur. — Naissance de Pierre Boucher.

1632 — Arrivée des Capucins à Port-Royal. — Publications des Relations des Jésuites. — Le Canada est rendu à la France par le traité de St-Germain-en-Laye (29 mars).

1642 — Découverte du lac du Saint-Sacrement par le père Jocques. — Fondation de Ville-Marie le 17 mai. 18 mai, première messe; 28 juillet, premier baptême à Montréal. — Construction du fort Richelieu par M. de Montmagny.

1652 — Massacre du Père Jacques Buteux sur le Saint-Maurice, (10 mai).

1662 — Naissance de Jeanne

LeBer (4 janvier) — Mort de Lambert Closse, à Montréal, (6 février).

1672 — Cessation de la publication des Relations des Jésuites. — Le comte de Frontenac est nommé gouverneur de la Nouvelle-France. — Erection du fort Cataracoui au nord du Lac Ontario. — Les RR. PP. Albanel et Denys atteignent la baie James, par terre. — Talon concède de nombreuses seigneuries. M. de Courcelles et Talon retournent en France. — Mort de Marie de L'Incarnation.

1682 — Le comte de Frontenac est rappelé en France. — LaSalle découvre l'embouchure du Mississipi. — Naissance du Père Charlevoix, jésuite. — Incendie à Québec (5 août).

1692 — François Charron de la Barre obtient l'autorisation d'établir à Ville-Marie, une maison de charité (21 août) — Les Jésuites se construisent une résidence à Montréal. — Madeleine de Verchères défend Verchères contre les Indiens (22 octobre). — Fondation de l'Hôpital-Général de Québec, par Mgr de St-Valier.

1702 — Mort du père Nouvel évangéliste des sauvages de l'Ouest américain. — Mort de Germain Morin, premier prêtre canadien (18 août). — Mort de Charles Aubert de la Chenay, membre du Conseil Supérieur de la Nouvelle-France (10 septembre).

1712 — Naissance de Montcalm (28 février) — Les Outagamis at-

taquent Détroit, sans succès. Incendie du Fort St-Louis ou Chambly.

1722 — Règlement de la délimitation des paroisses en la Nouvelle-France.

1732 — Mort de François Vachon de Belmont, sulpicien. — Inondations et tremblements de terre dans tout le Canada.

1742 — Pierre Rigaud, marquis de Vaudreuil est nommé gouverneur de la Louisiane. — Pierre de la Verendrye, fils, part en découverte (9 janvier).

1752 — Incendie du couvent des Ursulines des Trois-Rivières. — Mort de la Jonquière, à Québec. — "La Gazette", premier journal du Canada, paraît à Halifax.

1762 — Naissance à Boucherville, de Antoine Girouard (7 octobre), fondateur du collège de St-Hyacinthe. — Naissance de Pierre Bédard.

1772 — Naissance à Repentigny, de Salomon Juneau, fondateur de Milwaukee. — Sacre de Mgr Mariauchelau d'Esplis, premier évêque canadien de Québec.

1782 — Naissance de Pierre-Dominique Debartch, à St-Charles-sur-Richelieu. — Naissance de Michel Bibeau. — Naissance de Charles-François Painchaud, fondateur du collège Sainte-Anne de la Pocatière.

1792 — Le premier parlement du Bas-Canada s'ouvre à Québec, le 17 décembre. — Naissance de Wolfred Nelson. — Naissance de Thomas Cooke, premier évêque des Trois-Rivières.

1802 — Mort à Montréal, de Louis Liénard de Beaujeu, héros canadien (5 juin).

1812 — Naissance de Vital Guérin, fondateur de St-Paul Minneapolis (17 juillet). — Déclaration de guerre des Etats-Unis à l'Angleterre. — Les Américains sont défaits à Détroit, Queens-

(Suite à la page 8.)

Pour Économiser, Buvez le GIN de KUYPER

avec Ginger Ale Bière de Gingembre, Citron, Eau Tonique



• Vous paierez de bon cœur votre tribut au pays — car le gin de Kuyper est marqué encore à bas prix pour une boisson aussi bonne, aussi moelleuse

GIN de KUYPER

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande. Maison fondée en 1698

10 ONCES \$ 1.05
26 ONCE. \$ 2.40
40 ONCE. \$ 3.45

ENCOURAGEZ les ANNONCEURS

C'est soutenir efficacement le journal qui vous renseigne de façon impartiale et complète sur toutes les questions d'actualité de chaque semaine

DU BIEN PUBLIC

Contrôle des gages en temps de Guerre

Instructions aux Employeurs et Employés canadiens relatives aux Gages en Temps de Guerre et à l'Ordonnance du Boni du Coût de la Vie, P. C. 8253

L'ORDONNANCE du Gouvernement fédéral — qui, en vertu de la Loi des Mesures de Guerre, stabilise l'échelle des gages et commande aux employeurs de payer un boni du coût de la vie — pourvoie à l'établissement de Conseils Nationaux et Régionaux du Travail de Guerre pour administrer la loi du Gouvernement.

Employeurs nationaux

Les communications des employeurs et des employés dans les emplois suivants devront être adressées au Secrétaire, Conseil National du Travail de Guerre, Ottawa:

- (1) l'exploitation des lignes de bateaux à vapeur ou d'autres genres, de chemins de fer, de canaux ou de services télégraphiques, comprenant tous les services connexes raccordant toute province avec une ou plusieurs autres ou s'étendant au delà des limites d'icelle;
- (2) l'exploitation de tout système de transport par air, autobus ou camion raccordant toute province avec une ou plusieurs autres ou s'étendant au delà des limites d'icelle;
- (3) l'exploitation de tous travaux d'énergie ou de transmission électriques raccordant toute province avec une ou plusieurs autres ou s'étendant au delà des limites d'icelle, ou servant deux provinces ou plus;
- (4) travaux miniers;
- (5) l'exploitation de tout chantier maritime;
- (6) toutes les entreprises situées dans le Yukon ou les Territoires du Nord-Ouest.

Employeurs régionaux

Les employeurs et les employés non-mentionnés ci-haut devront adresser leurs communications au Conseil du Travail de Guerre au sein de leurs gouvernements provinciaux respectifs.

L'ORDONNANCE STIPULE QU'AUCUNE AUGMENTATION OU DIMINUTION D'ECHELLE BASIQUE DES GAGES NE PEUT ETRE EFFECTUEE PAR AUCUN EMPLOYEUR. TOUTE CONTRAVENTIONS A CETTE ORDONNANCE EST PASSIBLE DE PENALITE.

Des extraits de l'Ordonnance et des décisions interprétatives du Conseil sont donnés dans le bulletin No. 1 du Conseil National du Travail de Guerre, que l'on peut se procurer sur demande à tout Conseil Régional du Travail de Guerre.

HUMPHREY MITCHELL, Ministre du Travail et Président du Conseil National du Travail de Guerre.

Ottawa, Canada, 12 janvier, 1942.

OÙ EST JOS?



À prendre une DOW

"Après moi, le déluge!... Pourvu que j'ai une DOW!"

Plus de gens découvrent chaque jour que Dow est la plus délicieuse des bières



... Madame, voici pour vous ...



HORTENSE CARTIER

On annonce d'Angleterre, où la guerre l'avait conduite, le décès de Mlle Hortense Cartier, fille de sir Georges-Etienne Cartier, l'un des pères de la Confédération canadienne, et et l'un des fils les plus éminents du Canada français. Mlle Cartier s'éteignit à Beconsfield, dans le comté de Buckingham. Agée de 92 ans, elle vivait en Europe depuis la mort de son père, en 1873; tantôt à Rome ou à Naples, en France surtout, dans la ville ensoleillée de Cannes. Le désastre de la France, en 1940, l'oblige à chercher refuge en Angleterre, qu'elle atteint à bord d'un charbonnier parti de Marseille. Comme son illustre père, Hortense Cartier naît à Saint-Antoine de Verchères, l'un des villages historiques de la vallée du Richelieu. Fils de marchand, admis au barreau dès 1815, Georges-Etienne Cartier épouse en 1846 Mlle Hortense Fabre, fille d'Édouard-Raymond Fabre, ancien maire de Montréal, et soeur de deux jeunes gens qui seront, l'un S. E. Mar Fabre, premier archevêque de Montréal, l'autre l'hon. Hector Fabre, journaliste, homme politique, chef du Commissariat canadien à Paris. Du mariage de Cartier naissent deux filles: Hortense et Joséphine. Alors que la seconde meurt assez jeune, l'aînée comptera plus de 90 ans de vie.

x x x

Ayant participé activement à la rébellion de 1837, Georges-Etienne Cartier ne débute dans la politique qu'à l'âge de 34 ans, en 1849. Il est alors député de Verchères à la Chambre d'Assemblée. Il brûle rapidement les étapes, devient ministre dès 1855, d'abord dans le cabinet McNab-Taché, puis dans les divers ministères qu'il dirige avec sir John MacDonal. A partir de 1864, il s'acharne à l'oeuvre de la Confédération des provinces canadiennes, qu'il voit se réaliser en 1867. A sa mort, le 21 mai 1873, il occupe le poste de ministre de la Milice, dans le dernier cabinet formé par MacDonal et lui-même. Pendant une carrière brillante d'un quart de siècle, il n'oublie pas un instant qu'il est fils du Québec, et que ses compatriotes canadiens-français comptent sur lui dans les hautes sphères de l'administration. De 1855 à 1872, son activité est presque incroyable. Aussi réussit-il, malgré les vicissitudes de la vie publique, à accomplir beaucoup. C'est à lui que le Québec doit en grande partie le règlement de la tenure seigneuriale, la codification des lois françaises, la loi donnant l'existence civile aux paroisses érigées canoniquement, la réforme des lois sur l'enregistrement des hypothèques, le cadastre de la province.

x x x

Hortense Cartier était l'un des derniers témoins de cette époque mouvementée. A la mort de son père, elle a vingt-quatre ans. Depuis un an et plus, l'homme d'Etat se sent lors appelée mal de Bright, miné par la maladie de rein, a-conseil des médecins, à l'au-

qui l'emportera. C'est sur le tombeau de 1872, qu'il décide de se rendre à Londres, pour y consulter les sommités médicales du temps. Mais le moral est bas chez lui, autant que le physique. Aux derniers jours d'une heureuse carrière, il a subi un humiliant échec. Aux élections fédérales d'août 1872, il est défait dans son comté de Montréal-Est, par Louis-Amable Jetté. S'il reste député et ministre, il le doit à S. E. Mgr Taché, évêque de Saint-Boniface, et au métis Louis Riel, celui-là même qui sera pendu à Régina, après l'insurrection du Nord-Ouest. Comme Riel est près d'être élu député de Provencher, Mgr Taché lui suggère de céder la place à Cartier, que le peuple élit par acclamation. A ce moment, Cartier a des doutes sur les sentiments de MacDonal, son allié de toujours, à qui il a tant donné. Il croit même discerner chez lui de l'animosité contre les Canadiens français. C'est dans cet état d'esprit, très malade au surplus, qu'il s'embarque pour l'Europe. Il en reviendra que couché dans son cercueil, sur un vaisseau de guerre de Sa Majesté. Hortense l'accompagne alors en Angleterre. Elle ne reviendra jamais au Canada, sinon pour de brefs séjours, notamment en 1919, lors de l'inauguration du monument élevé à la mémoire de son père, à Montréal, et en 1927, à l'occasion du soixantenaire de la Confédération. Elle meurt en Angleterre comme son père, à 68 ans de distance. Avec elle, c'est toute une époque qui s'éloigne davantage des contemporains.

L'ILLETTE.

BALLADE

Hé! bonjour, la belle enfant qui vit en trouvant que les jours sont courts...

Hé! bonjour, passant qui trouves les ans longs et monotones...

Le chemin est triste et morne quand on va solitaire, la belle enfant...

Le chemin est triste, passant...

Hé! bonsoir, la belle enfant qui va vers l'avenir comme à un bal perpétuel...

Hé! bonsoir, passant qui ne sait plus espérer et voir le bonheur...

Le bonheur est un rêve qui déçoit quand on devient vieux, la belle enfant...

Le bonheur est un rêve, passant...

Hé! au revoir, la belle enfant qui croit toujours à l'amour...

Hé! au revoir, passant qui ne sait pas être satisfait de l'amitié...

Il faut plus que l'amitié pour que le coeur se sente comblé, la belle enfant.

Il faut plus que l'amitié, passant...

Hé! adieu, la belle enfant qui rêve encore à la gloire et à la fortune...

Hé! adieu, passant qui te contente d'errer sans but sur les routes... La vie vaut d'être vécue quand



Les Américaines doivent déjà commencer à trouver des substituts pour certains produits de beauté que les exigences des industries de guerre ont rendu rares sur le marché. Les épingles pour cheveux, par exemple, sont dans cette catégorie. Une coiffeuse de réputation, Laura de Gez, a inventé le frisoir "Topsy", se servant de rubans au lieu d'épingles.

ÉCONOMISEZ
En vous retirant aux
HÔTELS FORD
Modernes, à l'épreuve du feu, convenablement situés, stationnement facile.

Montréal Toronto et le LORD ELGIN à Ottawa

aussi bas que
\$150
pas plus que
\$250
par personne
Pour carte ou dépliant, écrivez à FORD HOTELS CO. Montréal

\$250 à \$350 PAR PERSONNE PAS PLUS!

400 JOLIES CHAMBRES AVEC RADIOS!

une suggestion

Pour réussir un dessin, une photo ou un cliché en une et plusieurs couleurs, ayez recours au personnel d'élite de

LA PHOTOGRAVURE NATIONALE
LIMITÉE

282 QUÉBEC RUE ONTARIO BELLAIR 3984 MONTREAL

on est libre et roi des grands chemins, la belle enfant... La vie vaut d'être vécue, passant... Chère Vieille Chose. Riv.-Ouëlle, 14-12-41.



POUR TOUS VOS COMBUSTIBLES

APPELEZ

437

- ★ PESEE AUTOMATIQUE
- ★ LIVRAISON RAPIDE
- ★ SERVICE IMPECCABLE
- ★ CHARBONS - HUILES - BOIS

Des milliers de clients satisfaits.

Charbonnerie St-Laurent, Ltée

Rue Du Fleuve.

Sur rue Milot.

ENCOURAGEZ VOTRE JOURNAL LOCAL

En accordant la préférence à ses annonceurs et en acquittant votre abonnement à l'échéance.

Toujours au premier rang quand il s'agit de chaussures

pour Hommes, Femmes, Enfants

CADEAUX TOUJOURS APPRECIÉS

BOTTES DE SKI

Très beaux choix dans les meilleures marques.

Longue durée et confort.

Prix variés défiant

toute compétition.



Venez sans plus tarder faire votre choix.

Equipement de patin pour hommes, dames et enfants

Notre assortiment est des plus complets dans les équipements tels que: patins de fantaisie, de couleurs, etc. Prix, comme toujours, des plus intéressants.

Ne manquez pas de voir notre bel assortiment de pantoufles — Couvres chaussures — Chaussures en feutre, Etc., Etc.



J. A. GOSSELIN

Orthopédiste technicien gradué.

CHAUSSURES POUR TOUTE LA FAMILLE

Service gratuit de Rayon-X vous permettant de vérifier l'ajustement.

1392, rue Hart,

Tél.: 537.

Trois-Rivières.

LES ENGAGEMENTS DES VINGT-SIX NATIONS AMERICAINES

Les pourparlers de Churchill-Roosevelt aboutissent à la signature d'un engagement solennel par lequel les Alliés promettent de ne pas conclure de paix séparée. Le Canada participe à l'entente.

Washington:— La chartre de l'Atlantique s'est transformée, le 2 janvier, en une alliance mondiale lorsque 26 nations ont signé une déclaration par laquelle elles s'engagent à employer toutes leurs ressources contre l'Axe et à ne jamais conclure de paix ou d'armistice séparée.

C'est le résultat des nombreuses conférences tenues entre le président Roosevelt, le premier ministre Winston Churchill et les représentants diplomatiques des nations associées. Cette déclaration conjointe comporte en outre les huit points de la chartre de l'Atlantique, élaborée par les chefs britannique et américain en août dernier.

En termes généraux, dépouillée de toute décision spécifique sur la stratégie ou sur la mise en commun des fournitures de guerre, la déclaration se lit ainsi :

"Les gouvernements signataires soussignés :

"Ayant souscrit à un programme commun quant aux buts et aux principes contenus dans la déclaration conjointe du président des Etats-Unis d'Amérique et du premier ministre du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord, daté du 14 août 1941, connue sous le nom de chartre de l'Atlantique, et convaincus que la victoire complète sur leurs ennemis est essentielle pour défendre la vie, la liberté, l'indépendance, la liberté religieuse, et pour sauvegarder les droits de l'homme et la justice sur leurs propres territoires aussi bien qu'en d'autres pays, et convaincus qu'ils sont maintenant engagés dans une lutte commune contre des forces sauvages et brutales tentant de subjuguier le monde, déclarant :

"1 — Chaque gouvernement s'engage à employer toutes ses ressources, militaires ou économiques, contre les membres du pacte tripartite et ses adhérents, avec lesquels les dits gouvernements sont en guerre.

"2 — Chaque gouvernement s'engage à coopérer avec les gouvernements signataires soussignés et à ne pas conclure de paix ou d'armistice séparée avec les ennemis.

"Les autres nations qui aident matériellement à la lutte en vue de la victoire sur l'hitlérisme, ou qui peuvent éventuellement aider à cette lutte, peuvent adhérer à cette déclaration."

Fait à Washington, Le premier janvier 1942. Les Etats-Unis d'Amérique, par Franklin D. Roosevelt;

Le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et l'Irlande du Nord, par Winston Churchill.

Au nom du gouvernement de l'Union des Républiques soviétiques, Maxime Litvinov, ambassadeur ;

Le gouvernement national de la République de Chine, Tve-Von Soong, ministre des Affaires étrangères;

Le Commonwealth d'Australie, par R. G. Casey ;

Le royaume de Belgique, par le Cte R. V. D. Straten ;

Le Canada, par Leighton McCarthy;

Le grand duché de Luxembourg, par Hughes le Gallais;

Le royaume de Hollande, par A. Loudon;

Signé au nom du gouvernement Frank Langstone;

La république de Nicaragua, par Léon de Bayle;

Le royaume de Norvège, par W. Munthe de Morgenstjerne;

La république de Panama, par Jaen Gardia;

La république de Pologne, par Jan Ciechanowski;

La république de Costa Rica, par Luis Fernandez;

La république de Cuba, par Aurello F. Concheso;

La république tchécoslovaque, par V. S. Hurban;

La république Dominicaine, par J. M. Troncoso;

La république d'El Salvador, par C. A. Alfaro;

Le royaume de Grèce, par Cimon P. Diamantopoulos;

La république de Guatémala, par Enrique Lopez-Herrarte;

La république d'Haïti, par Ferdinand Dennis;

La république du Honduras, par Julian R. Caceres;

Les Indes, Girja Shankar Bajpai;

L'Union Sud-Africaine, par Ralph W. Close;

Le royaume de Yougoslavie, par Constantin A. Dotitch.



L'expression du visage de ce cuisinier à bord d'un contre-torpilleur de la flotte de guerre française libre indique clairement que les traditions de la bonne cuisine française sont bien défendues. Ce marin fait partie du groupe de marins français libres qui, sous les ordres du vice-amiral Muselier sont débarqués récemment sur les îles St-Pierre et Miquelon. Un referendum a démontré que la population de ces petites îles étaient en immense majorité en faveur d'un ralliement aux forces françaises libres.

Cette annonce fait partie d'une série d'exposés de faits sur la situation de l'industrie des brasseries dans la Province de Québec.



La bière, boisson préférée des familles

On sait comment les Brasseries ont procuré le nécessaire, parfois même l'aisance, à une foule de familles: non seulement elles ont employé des milliers de travailleurs dans leurs propres établissements, mais elles ont alimenté plusieurs autres industries et de nombreuses fermes, où elles puisent leur matière première.

Il y a plus. Par sa nature même, la bière est d'usage universel et accessible à tous les milieux*; elle égaye les réunions sociales et elle agrémente l'existence sans la gâcher. Son immense popularité lui vaut de pénétrer dans les plus honnêtes cercles d'hommes et de femmes.

Après une journée de travail accablant, soit au bureau, soit à l'usine, soit aux champs, tout homme peut, sans déroger aux règles élémentaires de la sobriété, absorber, en compagnie de sa femme et de ses enfants, ce breuvage qui rafraîchit et repose. Qui s'en scandalisera?

Ce fait se répète quotidiennement dans des milliers de familles, à qui le produit d'une des plus grandes industries québécoises procure une légitime satisfaction. Nombreux sans doute sont ceux qui savent gré à ce breuvage d'avoir adouci bien des aspérités domestiques.

Ne vous laissez donc pas induire en erreur: par tradition et par nature, la bière fait partie intégrante de la vie sociale, où elle se substitue à des liqueurs nocives et devient un facteur de modération et de sobriété.

Nous répétons que l'Industrie des Brasseries a été établie, en cette province, dans le but de promouvoir la sobriété. Et tous ceux qui, depuis 1668, ont dirigé ces établissements n'ont cessé d'être fidèles à l'intention première du fondateur. L'Industrie des Brasseries mérite donc d'être considérée comme une entreprise respectable et nécessaire et d'être traitée comme telle.

*"Toutes les sociétés de tempérance réunies en ont moins fait pour l'avancement de cette vertu en Amérique que l'introduction de l'Industrie de la Bière sur ce continent. Ce breuvage fut, dirait-on, créé pour chasser les soucis, adoucir les tracasseries quotidiennes du monde et réjouir à la fois le corps et l'esprit."
—Henry Watterson.

Brewers Industrial Foundation of Canada

["La plupart des réformateurs ont commis l'erreur de charger la loi d'un poids excessif sous lequel elle succombe, et nous en voyons la meilleure preuve dans la faillite de la prohibition aux Etats-Unis."]



Le WINDSOR est un hôtel tranquille et bien fréquenté...

C'est pourquoi les dames et jeunes filles qui voyagent seules ne craignent pas d'y descendre, car la classe des voyageurs qui se retirent à ce grand hôtel de la rue Peel est distinguée et paisible, le personnel de service — femmes de chambres et garçons de table — d'une irréprochable urbanité, et chaque chambre est à l'épreuve du bruit.

Si vous tenez à vous reposer réellement, lorsque vous êtes en voyage à Montréal, venez loger à

Hôtel Windsor

Rue Peel, près de la rue Ste-Catherine
Face au Square DOMINION, Montréal

Tél. Plateau 7181

Les anniversaires

(Suite de la page 5.)
 town et à Lacolle. — Naissance de Jean-Charles Chapais, un des Pères de la Confédération.

1822 — Ordination à la prêtrise de Mgr Bourget. — Sacre aux Trois-Rivières, de Mgr J.-N. Provencher. — Naissance de Charles Boucher de Boucherville, qui devint premier ministre de Québec. Mort de l'abbé de Calonné.—Projet d'Union des deux Canada, Papineau et Neilson vont à Londres le combattre avec succès. — Naissance de Joseph Lenoir, poète.

1832 — Incorporation de Montréal. — Le Bas-Canada accorde aux Juifs les droits de citoyens. (Guillaume IV). — Fondation du collège de L'Assomption par les docteurs J.-B. Meilleur et Louis-Joseph-Charles Cazeneuve et l'abbé François Labelle. — Ouverture du Canal Rideau. — Epidémie de choléra au Canada. — Emeute à Montréal à l'occasion d'une élection. — Mort de l'abbé Antoine Girouard, fondateur du collège de St-Hyacinthe. — Naissance de Louis-François Georges Baby, ancien juge et fondateur de la Société des Antiquaires de Montréal. — Premiers cours à Queen's, Kingston.

1842 — Premiers cours à Queen's College, nouvellement pourvu d'une charte royale (10 mars). — Traité d'Ashburton (9 août). — Naissance de Louis-Philippe Turcotte, historien, (11 juillet). — Naissance de Calixa Lavallée à Verchères, (28 décembre). — Nomination du docteur J. B. Meilleur, comme surintendant de l'Instruction publique. — Formation de la Commission géologique du Canada. — Naissance de Hector Berthelot, fameux humoriste. — Arrivée des Dames du Sacré-Coeur. — Retour à Montréal, de Ludger Duvernay et réapparition de la Minerve. — Etablissement du Gouvernement responsable. — Naissance de Alexander McKenzie. — Retour des Jésuites au Canada. — Erection des diocèses de St-Jean, N.-B. et de Halifax. — Naissance de Alfred DuClos-DeCelles, historien.

1852 — Mort de Ludger Duvernay. — Naissance de Emma LaJeunesse (Albani). — Mort de l'abbé Jean Holmes, génie-inspirateur de la plupart des hommes qui appartenaient au groupe de 1850. — Grand incendie à Montréal. — Erection des diocèses des Trois-Rivières et de St-Hyacinthe. — Fondation du collège de Sherbrooke. — Charte de l'Université Laval, de Québec, signée par la Reine Victoria, le 8 décembre. — Commencement de la construction de la ligne du Grand Tronc.

1862 — Publication de la Flore Canadienne par l'abbé Léon Provencher. — Le télégraphe d'alarmes pour les incendies, à Montréal, fonctionna. — Fondation de la Société archéologique et nu-

mismatique de Montréal. — Naissance de Elmond de Nevers, homme de lettres. — Naissance de Errol Bouchette, économiste canadien.

1872 — Inauguration du Chemin de fer du Nord (18 juillet). — Mort à Montréal, de l'honorable Olivier-Antoine Berthelot, bienfaiteur des communautés religieuses de Montréal. — Abolition du Double Mandat, dans le Québec.

1882 — Mort de Mgr David Déziel, (25 juin). — Fondation de la Société Royale du Canada. — Visite au Canada, du Général de Charette (juin).—Vente du Chemin de fer du Nord. — Mort de Antoine Gérin-Lajoie, homme de Lettres.

1892 — Mort du docteur Thomas Sterry-Hunt, géologue. — Mort de Sir Alexander McKenzie. — Mort de l'abbé Léon Provencher, botaniste. — Fondation de l'Alliance Nationale. — (11 décembre) Mort de Alphonse Lusignan, homme de Lettres. — Erection du diocèse de Valleyfield.

1902 — Mort de Mgr Cyprien Tanguay. — Mort de Mgr Grandin. — Erection du monument de l'honorable Barthélemy Joliette. — Premier Congrès des Médecins de langue française d'Amérique. Mort de Joseph Royal, homme de Lettres. — Fondation de la Société du Parler français au Canada.

1912 — Erection du monument François-Xavier Garneau, à Québec.— Mort de Sir James LeMoynes, homme de Lettres. — Extension des limites des provinces de Québec et d'Ontario. — Premier congrès de la Langue Française à Québec. — Mort de Errol Bouchette, économiste.

1922 — Création de la Commission de Conservation des Sites historiques de Québec. — Signature d'une convention commerciale entre le Canada et la France.

1932 — Signature du traité de la canalisation du St-Laurent. — Clôture de la conférence économique à Ottawa. — Création de la Commission des affaires municipales de Québec. — Eclipse totale du soleil, visible dans la Province de Québec.

QUAESITOR.

PHOTOGRAPHES COMMERCIALES DESSINÉS CLICHÉS
 JOUR ET NUIT
 BELAIR 3984.
 LA PHOTOGRAVURE NATIONALE LIMITEE
 242, rue Ontario, près Bleury, Montréal



Les écoles publiques de Honolulu sont naturellement fermées de ce temps-ci, à cause du conflit japonais. Les scouts consacrent tout leur temps libre à préparer des éclisses et des béquilles pour l'usage des blessés de guerre.



Les Japonais, convaincus que les Américains vengeront Pearl Harbor avec des bombes sur leur capitale préparent, depuis le début des hostilités, d'innombrables abris souterrains pour abriter la population en cas de raids aériens. On sait que les maisons de Tokyo, et de toutes les autres villes japonaises, d'ailleurs, construites avec des matériaux d'une extrême légèreté, sont une proie toute désignée pour les bombardiers ennemis.

Des Balles pour la Grande-Bretagne
GARDEZ LE PAPIER

LES vieux papiers sont un matériel de guerre précieux—ne les jetez pas et ne les brûlez pas. Le Canada en a besoin—grand besoin—dès MAINTENANT!

C'est du papier qui enveloppe la charge explosive dans les mines de terre... qui maintient en place les charges des fusées lancées en parachutes... que l'on emploie pour bourrer les cartouches. Ce ne sont là que quelques-uns des usages des vieux papiers pour la guerre.

Les boîtes en carton sont, en ce qui concerne l'expédition, les contenants les plus importants sur ce continent. Elles sont faites avec des vieux papiers. Les obus, les masques à gaz, les munitions, les téléphones militaires de campagne, les enveloppes d'obus, les aliments, les vêtements ainsi que d'autres fournitures sont envoyés en Angleterre dans ces cartons. Il faut en faire des milliers, et les faire vite.

Ce besoin toujours croissant crée une pénurie aiguë de vieux papiers. C'est une pénurie à laquelle vous pouvez remédier en gardant tous les bouts de papier et en les remettant régulièrement au Comité de Récupération de votre région.

Aidez à fournir les cartons d'emballage! Aidez à fournir les armes à Churchill Commencez dès aujourd'hui.

MATIÈRES DONT L'INDUSTRIE DE GUERRE A UN BESOIN URGENT
MÉTAUX (SURTOUT LE FER ET L'ACIER)
CHIFFONS, PAPIER
GRAISSE ET OS

Pour les faire ramasser, téléphonez à **3185**

NE LES JETEZ PAS AU REBUT
 JETEZ-LES À HITLER!

Le Ministère des Services Nationaux de Guerre
 Ottawa
 L'honorable J. T. Thorson
 Ministre

La Banque Provinciale du Canada

Administrateur

41^{ème} assemblée annuelle tenue à Montréal le 8 janvier 1942

Le Président, Monsieur Chs-A. Roy, fait une revue sommaire de la marche des affaires.

Effets probables de certaines nouvelles réglementations gouvernementales.
Analyse du bilan et commentaires par le Gérant Général, M. J.-U. Boyer.



M. Alfred E. MAROIS, B. Sc. A., I.C.

M. Chs-A. Roy, Président de la Banque Provinciale du Canada a fait au cours de l'assemblée annuelle des actionnaires qui a eu lieu le 8 courant une revue intéressante des événements financiers et économiques de l'année écoulée.

Il a fait allusion aux ordonnances gouvernementales qui se sont multipliées tout particulièrement depuis décembre dernier, réglementations, dit-il, "qui ont compliqué les affaires et qui affectent les manufacturiers, les marchands de gros, les détaillants et les consommateurs".

Pour ce qui est du bilan de l'institution dont il est le Président, il a fait remarquer que l'actif avait augmenté d'une façon notable; une position hautement liquide a été maintenue. Les profits sont demeurés à un niveau satisfaisant, tenant compte que les taux d'intérêt ont baissé sur les valeurs de placement, tandis, qu'il y a eu augmentation dans les frais d'opération et une hausse rapide des taxes.

Les dépenses de guerre ont augmenté considérablement au cours de l'année en raison, dit-il, "de l'expansion du programme de guerre pour défense et assistance à la Grande-Bretagne. Il a fallu construire et aménager de nouvelles usines, en transformer d'autres. La production du fer, de l'acier, et des autres métaux a augmenté dans une très forte proportion. La demande pour les textiles, le caoutchouc et la chaussure, le vêtement et les aliments a été très active et les prix plus élevés". Ces opérations toujours croissantes, dit M. Roy, nécessitant une main d'œuvre plus nombreuse, ont contribué à augmenter le pouvoir d'achat de la classe ouvrière et il en est résulté une amélioration générale du commerce de détail et une hausse graduelle des prix."

Le Président de la Banque signale que "notre commerce avec la Grande-Bretagne a pris beaucoup d'expansion. Les chiffres publiés à ce sujet indiquent un excédent très prononcé des exportations sur les importations, une augmentation rapide de la balance favorable à notre pays; cette balance a été estimée récemment à \$900,000,000. Par contre nos importations des Etats-Unis excèdent les exportations, accentuant le problème de trouver des fonds pour faire face au paiement."

Au sujet de l'agriculture M. Roy a fait mention qu'il s'est produit dans ce domaine un changement des plus favorables; la demande pour tous les produits a été ferme, les prix ont augmenté sensiblement.

Pour ce qui est du contrôle des prix, de la stabilisation des salaires et de certaines mesures tendant à restreindre la consommation chez la population civile, M. Roy dit que ce sont là des "mesures énergiques que le gouvernement a jugé à propos de prendre en vue d'essayer d'enrayer l'inflation. Ce but, a-t-il ajouté, est sans doute louable mais ces mesures, mises en vigueur à titre d'expérience, pourraient bien coûter cher au gouvernement ou aux gens en affaires, ou aux deux à la fois.

"Maintenant que le gouvernement s'est engagé dans ce programme, chacun est tenu d'y coopérer pleinement, en vue d'obtenir le meilleur résultat possible. Toutefois, comme les mesures adoptées auront des réactions bien différentes dans certains commerces et industries, il est à espérer que le gouvernement verra à ce que l'application de ces mesures soit suffisamment flexible pour permettre les changements nécessités par les circonstances."

La fabrication du matériel de guerre sur une haute échelle et la mobilisation de l'effort national nécessitent probablement la concentration des pouvoirs dans de grandes organisations. Selon M. Roy, la petite industrie et le petit commerce courent le danger de ne pouvoir se maintenir à moins que des mesures adéquates soient prises.

Le président de la Banque Provinciale a fait remarquer que le revenu national avait atteint un niveau qu'on ne considérerait pas possible. Pourtant ce revenu n'a

pas été suffisant et il a fallu recourir à l'emprunt. Sous peu le public sera encore appelé à souscrire \$502,000,000. C'est que l'exécution du programme tracé par le gouvernement comporte une très large contribution à l'effort de guerre. "Dans le but de mener ce programme à bonne fin, dit en terminant M. Roy, l'on fait appel à la coopération, indiquant que le gouvernement recherche la force par l'unité dans l'effort. En agissant ainsi, il trace la ligne de conduite à suivre et le devoir qui incombe à chacun de mettre de côté, dans une certaine mesure ses intérêts personnels, afin de pouvoir aider davantage le pays à faire face aux besoins du moment. Il faudra évidemment nous résoudre à faire de plus grands sacrifices, changer notre genre de vie, malgré que cela soit souvent désagréable et même pénible, nous devons cependant y consentir pour gagner la guerre."

COMMENTAIRES DU GERANT-GENERAL

D. J. U. Boyer, le gérant général, s'est tout particulièrement attaché, dans son discours aux actionnaires, à faire une analyse du bilan pour le dernier exercice.

L'actif de la banque est maintenant de \$60,880,000 ce qui représente une augmentation d'à peu près \$5,000,000 sur l'exercice précédent.

Comme c'est de tradition à la Banque Provinciale, la position liquide a été maintenue et est encore très forte. En effet les disponibilités de caisse et autres items facilement réalisables se totalisent à \$40,900,342, soit 73% des obligations au public. L'encaisse, y compris les dépôts et les billets de la Banque du Canada, est à \$11,310,188. Les valeurs de placement se chiffrent à \$26,471,103, soit une augmentation de \$4,300,000. Il y a eu augmentation des valeurs gouvernementales et municipales. Les prêts sur nantissement, par contre, ont fléchi.

Par suite de l'activité qui s'est fait sentir dans le domaine industriel et commercial, M. Boyer a fait remarquer que les prêts et escomptes au chiffre de \$16,930,737 sont en augmentation sur ceux de l'année précédente.

"Les dépôts qui avaient fléchi en 1940, dit le gérant-général, ont été en progrès en 1941. Le mon-

tant global s'établit à \$53,151,349, soit une augmentation de près de \$5,000,000. Le montant des billets de la Banque en circulation, au chiffre de \$2,275,000, accuse une diminution sur l'an dernier. Ces billets sont remplacés graduellement par des billets de la Banque du Canada, conformément à la Loi des Banques qui exige une réduction annuelle de 10%."

Les profits ont été de \$440,644. A même ces profits il a été payé \$149,210 pour les taxes fédérales, et il a été affecté une somme de \$50,000 à l'amortissement des immeubles, et versé \$240,000 en dividendes aux actionnaires.

M. Boyer a fait allusion à l'augmentation continue des taxes et aux réglementations qui pèsent lourdement sur l'industrie, le commerce et la finance et nuisent à leur fonctionnement. "Un rajustement à des conditions nouvelles, a-t-il ajouté, est en voie d'opération dans les industries autres que les industries de guerre, et pendant que s'opèrent ces changements, l'activité économique subit un ralentissement. Les besoins restent considérables, la demande s'accroissant, l'emploi en abondance, ce ralentissement sera probablement que de courte durée."

Après avoir fait allusion aux besoins de guerre qui augmentent considérablement, M. Boyer note que le gouvernement doit compter sur des revenus de plus en plus élevés. "Le concours loyal et soutenu de tous et de chacun assurera le succès de la cause commune."

En terminant M. Boyer a annoncé qu'aucune nouvelle succursale avait été ouverte au cours de l'année. Une a été fermée. La Banque Provinciale du Canada compte maintenant 137 succursales et 181 sous-agences dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et Ile-du-Prince-Edouard.

ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les actionnaires, après avoir entendu le rapport des Commissaires Censeurs de la Banque, et rempli les formalités ordinaires, ont procédé à l'élection du Conseil d'Administration qui est ainsi composé: M. L. J. Codère, Hon. sénateur Louis Côté, C.R., M.C.G.

M. Alfred E. Marois, B.Sc.A., I.C., de Québec, a été élu Administrateur de la Banque Provinciale du Canada à l'Assemblée annuelle des actionnaires de la Banque, tenue à Montréal le 8 janvier. M. Marois est natif de Québec et fit ses études commerciales à Québec. Il est diplômé du cours scientifique du Collège Mont St-Louis de Montréal et défient le grade de Bachelier ès-Science Appliquées de l'Université Laval de Québec. Il est Ingénieur Civil, étant diplômé de l'École Polytechnique de Montréal. M. Marois est Gérant et Vice-Président de A. E. Marois Ltée, Manufacturiers de Chaussures, Québec; Vice Président, Abattoir de Québec Inc., Québec; Directeur, Comité Exécutif, Price Bros., Qué., Président Ass. des Manufacturiers de Chaussures, Québec.

de Tonnancour, Hon. Raoul O. Grothé, C.L., M. Alfred Lambert, M. Alfred E. Marois, I.C., B.Sc., A., M. Jean Rolland, M. Chs A. Roy, M. George A. Savoy.

Le Bureau des Commissaires Censeurs pour l'année courante fut également élu et ses membres sont: Hon. E. L. Patenaude, C.P., C.R., M. Cecil L. Carsley, M. Narcisse Ducharme, Hon. sénateur Antoine J. Léger, M. Victor Morin, N.P., et M. M. J. Pettigrew.

A une séance spéciale du Conseil d'Administration tenue immédiatement après l'assemblée des actionnaires, M. Chs-A. Roy a été réélu président de la Banque, MM. Jean Rolland et Geo. A. Savoy, vice-présidents.

Une réunion du Bureau des Commissaires Censeurs tenue au même moment, a réélu l'Hon. E. L. Patenaude, C.P., C.R., président, et M. Cecil L. Carsley, vice-président.

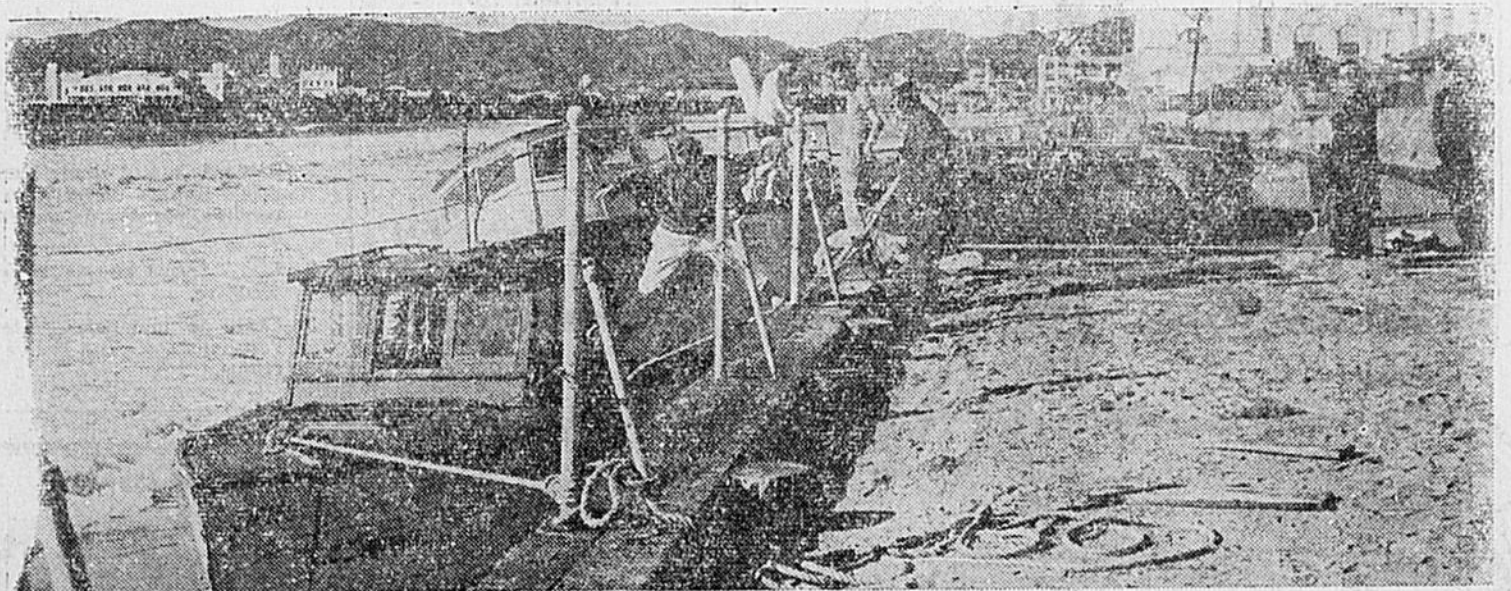
Si je connais mes points forts et mes points faibles, je suis averti et préparé pour la lutte. — Th. Parker.

Commissaire Censeur



M. Victor MORIN, N.P.

Monsieur Victor Morin, de Montréal, a été élu Commissaire Censeur de la Banque Provinciale du Canada à l'assemblée annuelle des actionnaires tenue à Montréal le 8 janvier. M. Morin est notaire et docteur en droit, président de la Société Nationale de Fiducie, Chef Suprême de l'Ordre Indépendant des Forestiers, ancien président-général de la Société Saint-Jean-Baptiste, de l'Ordre des Notaires et de la Société Royale du Canada.

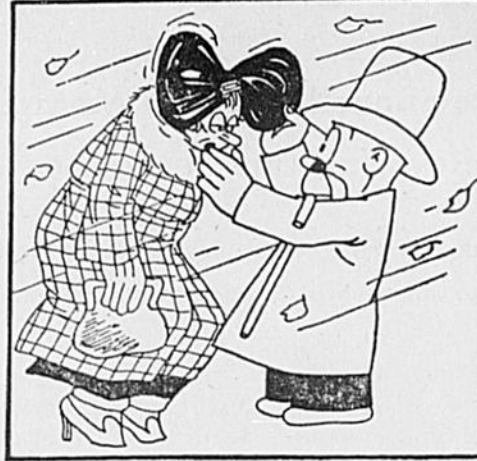


L'océan Pacifique n'est pas toujours aussi pacifique que son nom l'indique et ses colères sont parfois terribles. Au cours d'une récente tempête dont on n'a parlé que quelques jours après, afin de ne pas renseigner l'ennemi sur la température, soixante vaisseaux de pêche furent endommagés. On en voit trois, ici, que les vagues ont rejetés sur la grève de Santa Monica.

PIERROT

Aérodynamisme

par Henry THOL



LES AVENTURES DES GAMINS



(Petits enfants, ne manquez pas, chaque semaine, les aventures des Gamins. Lisez bien l'histoire, puis découpez l'image. Collez ensuite celle-ci dans un cahier après l'avoir colorisée.)

En voyant disparaître le fabricant de tonnerre dans sa maison, le Venteux s'écria, "Une autre victoire pour moi. Quand je suis dans les parages, le soleil apparaît toujours et il est incapable de faire du tonnerre, de la pluie et des éclairs".

"Dans ce cas, dit le Venteux, je puis probablement vous être de quelque utilité. L'île des Etoiles n'est pas très loin d'ici et vous n'y souffrirez pas de la chaleur. Si vous le voulez, je vais faire un grand vent et je vais vous lancer dans cette direction".



Des rumeurs qui semblent bien fondées veulent que l'ex-roi Carol de Roumanie ait accepté de devenir le chef du comité de la Roumanie Libre pour le triomphe de la démocratie.

LA MINUTE JOYEUSE Par Roland COE



"Ne le laissez pas macher tout de suite, garde; cela pourrait le fatiguer!"

LES MOTS CROISÉS

La solution de ce problème paraîtra dans notre prochaine édition.

Grid for crossword puzzle with numbers 1-15.

- Horizontal
1-Dép. de France.—Tuer, donner le coup de grâce.—Préjudice, dommage.
2-Spéculation sur le cours des effets publics.—V. du Pérou.
3-Eprouver, expérimenter.—Petite pomme rouge.—L'un des 12 apôtres.
4-Négation.—Se dit d'un lieu qui a un aspect agréable.—V. d'Allemagne.
5-Canal dans lequel coule une rivière.—Qui recueille des aumônes.—Roi d'Israël.
6-Conjugaison.—Lettre grecque.—Peigne du tisserand.—Préfixe.—Conj.
7-Divinité de la religion phénicienne.—Le côté vers lequel descend une rivière.
8-Partisan de l'arianisme.—Romain de J.-J. Rousseau.
9-Théâtre d'une lutte quelconque.—Prince troyen.
10-Négation. — Interj. — Perroquet.—En les.—Pron. pers.
11-Célèbre aventurier français.—Enorme boa aquatique.
12-Cri du charretier.—Abjuré.—Recueil de bons mots.
13-Grand repas, festin. — Adj. poss.—Profondeur sans limite.
14-Lac canadien.—Cri des bachelantes.
15-Bois du cerf.—Finale d'une fugue.—Souverain.

- VERTICAL
1-Pièce de métal cannelé en spirale.—Espèce de grive à tête cendrée.—Masse de pierre très dure.
2-Lier.—Corps simple d'un gris bleuâtre.
3-Outil de menuisier.—Lieu où l'on danse.—Grand fleuve d'Afrique.
4-Boisson.—Reine d'Angleterre. Riv. de Suisse.
5-Plateau montagneux du Niger.—Petite embarcation en usage dans les mers du Nord.—Fleur.
6-Préfixe.—Art. contr.—Général américain.—Patrie d'Abraham.—Conj.
7-Pénible (fig.)—Ch. l. de c. (Eure et Loire).
8-Petit pied.—Espace sablé.
9-Dame célèbre par sa beauté et ses malheurs.—Berger almet de Galatée.
10-Arc espagnol.—Du verbe avoir. Sentiment.—Pr. pers.—Conj.
11-Thymus de veau.—Cru formé par le passage d'un torrent.—Prière.
12-Amie.—Enveloppe du grain dans l'épi (pl)—Golfe de Finlande.
13-Who is in hell.—Painter English.—Who drives donkeys.
14-V. de Norvège.—Ministre of the religion mahometane.
15-Larve of the hannelton.—Bracelet grec, roumain, gaulois.—Flowers stem.
disposées en épi le long d'une

Pratiquez le clavigraphé à la maison
Quelques semaines de pratique et vous pourrez répondre aux nombreuses demandes pour dactylos de bureau.
Clavigraphes de toutes marques
Aussi vente et service
Valère Dubois
1606, rue Notre-Dame
Téléphone: 620

Tél. 401
Heures de bureau: 10 à 12
2 à 5 et 7 à 8 les lundi et mercredi soir.
Spécialiste
Pour les maladies des yeux oreilles, nez et gorge.
Dr BENOIT JACOB
Ex-assistant à la clinique Nationale Ophthalmologique des Quinze-Vingts, Paris.
Ex-élève à l'hôpital Baucault, Paris, ex-interne de l'hôpital Normand & Cross.
126, rue Alexandre TROIS-RIVIERES

Solution de notre édition précédente
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15
1 F I N A S S E U R
2 C R O U T O N E S T I V E R
3 O I S O N T T A P I N
4 D I S O N A I N H E R O S
5 E D I T E B L I S R E M I
6 S P A X O L O T L E D
7 O B B A H E I O N L E
8 C E T E R A C E P U I S E R
9 C E R A U K U R E S I
10 U S U R C E O L E M T
11 P A Y S E L A V E P A N I
12 E M B R A S E T E P L I E S
13 R E M U E S B L A N C
14 M O L I E R E F R O N T O N
15 U T R E S S A U T E N
Tél. Bureau: 658 Tél. Rés.: 1170
Dr J. H. REMINGTON
MALADIES DES ENFANTS
10 à 12 a.m., 2 à 5 p.m., 7 à 8 p.m.
1293, rue Hart Trois-Rivières

Chronique de la FINANCE

67ème ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

L'actif de la Banque dépasse 171 millions et demi de dollars, chiffre record. — Situation d'une grande liquidité. — Les bénéfices restent stables. — Le président, M. Beaudry Leman, expose divers aspects de la situation économique.

La Banque Canadienne Nationale a tenu à son siège social, à Montréal, le jeudi 8 janvier, la 67ème assemblée générale annuelle de ses actionnaires, sous la présidence de M. Beaudry Leman, président et administrateur délégué de la Banque.

Le rapport du Conseil d'administration pour l'exercice clôturé le 29 novembre 1941, qui a été soumis à l'assemblée par le gérant général, M. Charles St-Pierre, révèle une excellente situation.

Les bénéfices nets de \$811,351, qui ressortent du compte Profits et Pertes, sont à peu près l'équivalent de ceux de l'exercice antérieur, qui étaient de \$812,588, bien que la provision pour les impôts fédéraux et provinciaux ait passé, d'une année à l'autre, de \$233,563 à \$251,629. Il paraît intéressant de signaler à ce sujet que, depuis le début de la guerre et malgré le regain d'activité qu'elle provoque, le rapport des profits à l'actif des dix banques à charte du Canada a fléchi de 46% en 1939 à 44% en 1940, et les résultats connus jusqu'ici indiquent qu'il a encore baissé en 1941. La proportion des bénéfices de la Banque Canadienne Nationale, re-

lativement à son actif, s'établissait à 51% en 1939, à 52% en 1940 et à 49% l'an dernier.

Comme l'année précédente, la Banque a distribué \$560,000 en dividendes; elle a payé \$125,000 à la Province de Québec, aux termes de la loi 14, Georges V, chapitre 3; elle a affecté \$125,000 à l'amortissement des immeubles sociaux, et elle a versé \$60,000 au fonds de pension du personnel. Le compte Profits et Pertes présentait, à la clôture de l'exercice un solde créditeur de \$252,389, à rapprocher de \$251,038 le 30 novembre 1940.

Les dépôts forment un total d'une importance sans précédents, soit \$153,397,158, en comparaison de \$139,676,666 au 30 novembre 1940. Les dépôts du public ne portant pas intérêt, en augmentation de \$5,778,251, se montent à \$37,772,801, et les dépôts du public portant intérêt, qui se sont accrus de \$5,818,243, s'élèvent à \$108,306,208, la plus forte somme qu'ils aient jamais atteinte. Les dépôts du Gouvernement fédéral ont augmenté d'environ deux millions et demi, tandis que ceux des Gouvernements provinciaux ont un peu diminué.

Ainsi que l'indique le Bilan, le montant des billets de la Banque Canadienne Nationale en circulation était, au 29 novembre, le \$3,606,662, en comparaison de \$4,181,135 le 30 novembre 1940. Le pouvoir d'émission des banques à charte, que la loi restreint graduellement depuis 1934, est ramené cette année à 55% de leur capital versé.

Le président, M. Beaudry Leman, a d'abord rendu hommage à la mémoire de l'honorable D.-O. L'Espérance, décédé subitement le 31 août dernier. Le sénateur L'Espérance, dont nous regrettons vivement la disparition, a-t-il dit, avait été pendant dix-huit ans membre du Conseil d'administration de notre Banque. Possédant une longue expérience des affaires et une connaissance approfondie de la situation économique de la province de Québec, M. L'Espérance avait apporté à la Banque un concours qui lui était précieux et un dévouement qui ne s'était jamais démenti.

Le conseil d'administration a pourvu à son remplacement en élisant, le 31 octobre, M. L.-J. Adjutor Amyot, de Québec, qui est un financier et un industriel en vue. Il n'est pas douteux que sa collaboration sera très utile à la Banque.

Après un bref exposé de la situation, M. Beaudry Leman conclut en ces termes: "Nous avons esquissé l'évolution économique de notre pays en 1941. Nous n'aurons pas, dans les présentes circonstances, la présomption de faire des pronostics. Au début de cette nouvelle année, le monde est engagé dans une guerre qui s'étend aux cinq continents. L'humanité traverse une crise sans précédents. Il serait vain de chercher du réconfort dans un optimisme aveugle; nous n'en saurions trouver que dans l'espoir que la Providence daignera abrégé ces jours d'angoisse et nous donner de faire pleinement notre devoir."



Un groupe de marins français libres qui, sous les ordres de leur commandant en chef, le vice-amiral Emile-Henri Muselier, sont débarqués récemment sur les îles St-Pierre et Miquelon, dont les habitants au cours d'un referendum, se sont prononcés en immense majorité en faveur d'un ralliement aux Forces Françaises Libres.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Situation au 29 novembre 1941

PASSIF

Envers le public:	
Billets en circulation.....	\$ 3,606,662.00
Dépôts.....	155,205,780.29
Divers.....	376,721.38
	\$159,189,163.67

Envers les actionnaires:	
Capital, réserve, dividendes et profits non répartis.....	12,397,605.21
	\$171,586,768.88

ACTIF

Disponibilités de caisse.....	\$ 27,952,468.01
Obligations et actions.....	74,712,663.91
(comptées au-dessous du cours du marché)	
Prêts à demande.....	3,457,481.57
(sur titres dont les cours présentent une ample marge)	
Prêts et escomptes et avances aux Provinces et aux Municipalités.....	57,792,640.85
(après provision pour créances douteuses)	
Immeubles, créances hypothécaires et divers.....	7,671,514.54
(comptés au-dessous du coût ou de la valeur)	
	\$171,586,768.88

COMPTE PROFITS ET PERTES

Solde créditeur au 30 novembre 1940.....	\$ 251,037.94
Profits de l'exercice finissant le 29 novembre 1941, déduction faite de \$60,000 versés au fonds de pension du personnel, de \$251,628.98 pour les impôts fédéraux et provinciaux, et des affectations aux Réserves latentes à même lesquelles il a été pleinement pourvu aux créances mauvaises et douteuses.....	811,351.35
	Total..... \$ 1,062,389.29

Réparti comme suit:	
Dividendes.....	\$ 560,000.00
Amortissement des immeubles sociaux.....	125,000.00
Province de Québec (14 Georges V, ch. 3).....	125,000.00
Solde créditeur au 29 novembre 1941.....	252,389.29
	\$ 1,062,389.29





Calmante

COMME UNE FORET DE PINS



BIÈRE AU RIZ

Apéritive Pure et de digestion facile

BLACK LABEL LAGER

AGENTS : BOURASSA & FRERES
Trois-Rivières

Sur le chemin...

(Suite de la page 1)

règlements qui devront en découler feront l'objet d'une rédaction subséquente, basée sur l'observation directe des faits ressortissant à notre administration municipale.

III La passation du bill

Il faudrait que le travail de réfection de la charte soit terminé d'ici très peu de jours, afin que la rédaction en soit soumise au plus tôt, pour examen légal, à l'avocat de la ville. Celui-ci verra à prendre les mesures nécessaires pour l'introduction du bill à la Chambre, dès les premières semaines de la prochaine session.

Il serait peut-être bon que l'avocat de la ville s'adjoigne un conseiller juridique ayant étudié dans la capitale. La tâche de ce dernier serait de prendre le rang, afin d'éviter tout retard et aussi, au besoin, de soutenir la défense. Plusieurs municipalités, dans les mêmes conditions, ont permis à leurs aviseurs légaux de trouver sur place à Québec, un aide et même un conseiller influent auprès des parlementaires.

C. M.

Cauchemar axiste en Turquie

Smyrne:— On n'a pas été très gentil pour ces messieurs de l'Axé, le matin du Jour de l'An. Comme le consul d'Italie, les yeux lourds de sommeil, regardait par sa fenêtre, il aperçut un énorme drapeau américain flottant avec sérénité au mât du consulat. Il en fut complètement réveillé! Tout près de là, le consul Allemand découvrit l'Union Jack lui faisant la même nique du haut de son propre mât. Les deux dignitaires indignés se trouvèrent nez à nez au plus proche bureau de police, où le chef du poste leur souhaita ironiquement une bonne et heureuse année.

Canons allemands à la fonte

M. Gustave Lanctot, archiviste du Dominion et président de la Commission du Musée militaire, a annoncé récemment que depuis le commencement de la guerre, 97 canons de campagne, 63 mitrailleuses et 22 mortiers de tranchée allemands, tous provenant de trophées de la première grande guerre, ont été fondus pour être convertis en de nouvelles armes et munitions.

En juillet 1940, M. Lanctot obtenait du gouvernement fédéral l'autorisation de disposer des trophées de guerre allemands; immédiatement, 22 tonnes d'acier et huit tonnes de cuivre étaient vendues aux industries de guerre.

Recrutement d'officiers canadiens-français

Une nouvelle décision des quartiers-généraux de la Défense nationale, en ce qui concerne la préparation et l'instruction de candidats - officiers canadiens-français, vient s'ajouter à de nombreuses mesures déjà mises en application et qui font suite au discours que prononçait feu le très hon. Ernest Lapointe, le 24 septembre 1941, dans le but d'augmenter la représentation canadienne-française dans l'Armée. Cela permettra aux Canadiens français d'atteindre au plus tôt la proportion de candidats à laquelle ils ont droit, à l'École d'officiers de Brockville, (Ont.).

Jusqu'à date, l'Armée active et la Réserve y (compris les C.E.O. C.), n'ont pas été en mesure de fournir le nombre requis de candidats, et il faudra trouver dans la population civile, les éléments dont on a besoin pour remplir les cadres canadiens-français de Brockville. On procédera à un recrutement spécial dans ce but dans les rangs des civils. Ceux qui auront été choisis suivront un cours d'instruction préliminaire de huit semaines au Centre élémentaire no 44, à St-Jérôme, P. Q. Ces cours commenceront le 2 février prochain.

Les Hollandais ne veulent pas de cinquième colonne

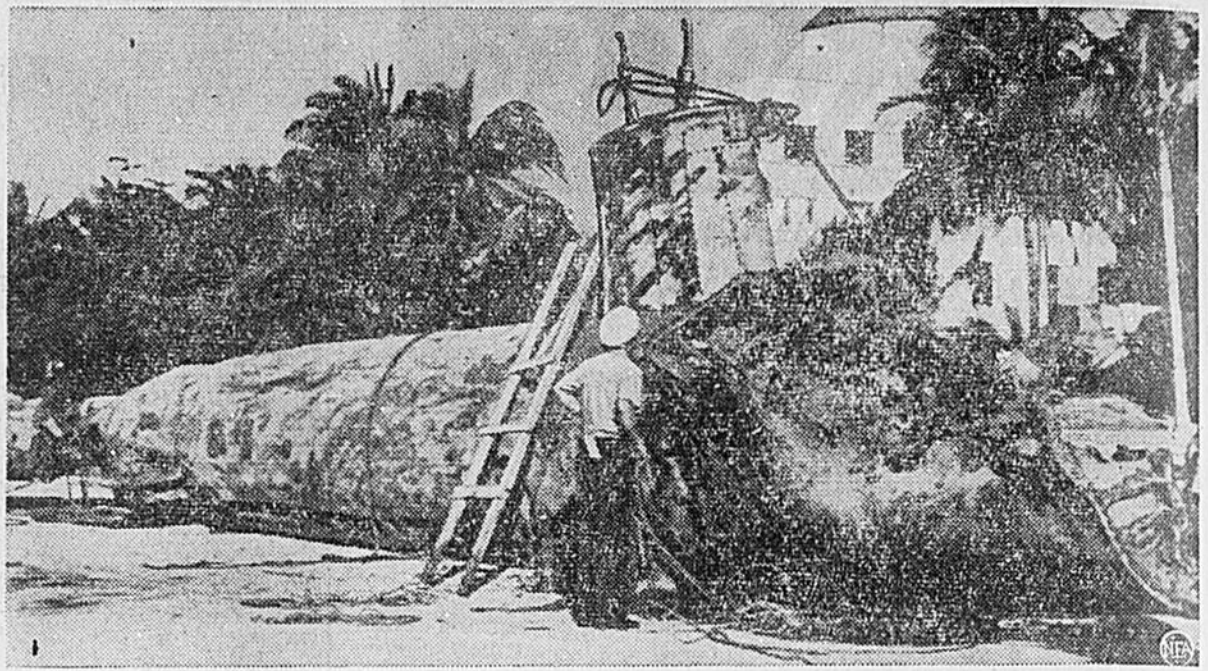
Batavia. — Sur 95 Italiens habitant les Indes néerlandaises, huit ont été arrêtés; les autres doivent se rapporter à la police quotidiennement. Les Hollandais sont experts dans le maniement des suspects. On sait qu'une heure après que Hitler eût envahi la Hollande en 1940, ils avaient internés tous les Allemands demeurant dans leur pays. Le jour même de l'attaque sur Pearl Harbor, ils arrêtèrent chaque Japonais dans les Indes néerlandaises. La police n'eut pas à faire les moindres recherches: tous ces Nippons étaient surveillés depuis des mois déjà!

Les cadets de la Marine

L'honorable Angus L. MacDonal, ministre des Services navals, a annoncé la nomination de M. R. C. Stevenson, C. A., de Montréal, au poste de coordinateur des activités des groupes de cadets de la Marine. Le but de cette nomination est d'aider à augmenter la liste des membres du Corps des Cadets de la Marine par la coopération de différents comités canadiens, entre autres "The Navy League of Canada", comité qui déjà s'occupe de cette formation d'une façon plus générale.

"Pas d'existence improductive!"

Washington:— Le correspondant de la revue américaine "Nation" écrit que les religieuses du couvent de Birkenweder, à Berlin, ont été chassées de leur institution, apprenant en outre qu'elles devaient cesser de mener une "existence improductive". Les moines du monastère de Rothenburg, à Gorlitz en Silésie, ont été sortis de leurs cellules et parqués dans des camions. Quand leur supérieur s'est informé du sort qu'on leur destinait, il lui fut répondu: "Nous allons vous marier et vous rendre utiles au Reich". On ignore depuis ce qu'ils sont devenus.



L'arme la plus curieuse jamais employée au cours du présent conflit est probablement ce sous-marin d'invention japonaise dont l'équipage est composé de deux hommes seulement. Voici ce qui reste de l'un de ceux que la marine américaine a détruits à Pearl Harbor et que les autorités militaires ont examiné avec soin afin d'en découvrir tous les secrets.

AVIS PUBLIC

Que le 12ième jour de février 1942, à 10 heures de l'avant-midi, à l'Hôtel de Ville de la cité des Trois-Rivières, les terres et héritages ci-dessous désignés, situés dans la cité des Trois-Rivières, seront vendus comme étant grevés de taxes qui n'ont pas été payées dans les six mois après l'avis du dépôt du rôle, tel que requis par la loi, savoir:

Un emplacement situé sur la rue Ste-Julie, étant les Nos civiques: 1480 - 1482 - 1488 - 1490, étant les Nos 87 et 88 de la subdivision du lot cadastal No 1164, avec bâtisse y érigée comme appartenant à la succession vacante de Valère Garceau.

Trois-Rivières, ce 8 janvier 1942.

Le Greffier,
Arthur BELIVEAU.

Les lièvres font leur part...

La chasse aux lièvres, dans les provinces des Prairies, a été remarquablement abondante cet automne. On estime que quatre millions de ces rongeurs environ ont été capturés, représentant une valeur approximative de \$320,000. Une grande partie de leurs peaux entrera dans la confection des uniformes-militaires, principalement ceux des aviateurs.

AVIS

AVIS est donné par les présentes que La Fraternité du Tiers-Ordre de St-François d'Assise et le Comité Directeur de l'Association des Guides Catholiques des Trois-Rivières, demanderont à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, d'adopter une loi déclarant que La Fraternité du Tiers-Ordre de St-François St-François d'Assise, qui possède, à titre de protection d'une oeuvre éducative et de bienfaisance, les biens de l'Association des Guides Catholiques des Trois-Rivières, a le pouvoir et l'autorisation de vendre ou aliéner au profit des oeuvres des dites Guides Catholiques des Trois-Rivières, la propriété (y compris les meubles) que Dame Georgianna Mochon Lassonde leur a léguée, par son testament olographe daté à Trois-Rivières le 30 janvier 1935, pour qu'elles la consacrent à l'une de leurs oeuvres, telle loi validant en outre la cession de la dite propriété faite par Les Guides Catholiques des Trois-Rivières Inc., à La Fraternité du Tiers-Ordre de St-François d'Assise, le 15 mai 1940, devant J. A. D. Chagnon, N.P., de Trois-Rivières.

Trois-Rivières, le 14 janvier 1942,

Gouin & Provencher,

Les Procureurs des requérants,
(15j-4f.)

PHOTOS COMMERCIALES DESSINÉS CLICHÉS
JOUR ET NUIT
BELAIR 3984.

LA PHOTOGRAVURE
NATIONALE
LIMITÉE
202 ouest, rue Ontario, près Bleury - Montréal

EXCURSION
du
Pacifique Canadien

\$2.55
(plus 10%
taxe)
Aller et
retour

MONTREAL des TROIS-RIVIERES

FIN-DE-SEMAINE 24 JANVIER

Samedi: Dép. Trois - Rivières
1.55 a.m., 9.20 a.m., 2.25 p.m.,
5.05 p.m., 6.40 p.m.

Dimanche: Dépt. 1.55 a.m., 9.20 a.m.

(heure solaire)

RETOUR: Jusqu'au LUNDI soir.

15-22-j.



On s'attendait depuis longtemps, à Honk Kong, à une attaque de la part de l'Axé. Cette photo a été prise en temps de paix, mais on peu apercevoir, en plein centre de cette scène paisible, l'ouverture d'un abri souterrain. La ville en avait des centaines ainsi creusés dans le roc vif, ce qui a permis à la population de se protéger contre les raids féroces des Japonais.

CLAUDE BOURGEOIS

i. c.

du bureau de

Gohier, Dorais & BOURGEOIS

Ingénieurs civils et
Arpentiers-géomètres

1371, rue Hart. Tél.: 4394
Trois-Rivières.